



RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

ISSU DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2015-2016



2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise RFA	22	2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette RFA	39
2.1.1 « Plus que jamais, privilégier le long terme ! »	22	2.4.1 Enjeux et objectifs	39
2.1.2 Une démarche pionnière	23	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	40
2.1.3 Gouvernance de la RSE	25	2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau	40
2.1.4 20 ans d'engagement en faveur de la RSE	27	2.4.4 Consommation d'énergie	41
		2.4.5 Consommation et traitement de l'eau	44
		2.4.6 Gestion et valorisation des déchets	45
		2.4.7 Optimisation des emballages	47
		2.4.8 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	48
2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes RFA	28		
2.2.1 Des temps forts réguliers	28		
2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	30		
2.3 Prendre soin des sols cultivés avec nos partenaires agriculteurs RFA	34	2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable RFA	50
2.3.1 Enjeux et objectifs	34	2.5.1 Enjeux et objectifs	50
2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	34	2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	50
2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles	35	2.5.3 Approvisionnement en matières premières	54
2.3.4 Charte et certification	36	2.5.4 Conception des produits	54
2.3.5 Respecter les sols et la biodiversité	37	2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs	55
2.3.6 Préparer l'agriculture de demain	38	2.5.6 Fondation Louis Bonduelle	56

2

Responsabilité sociétale d'entreprise

2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales RFA

2.6.1	Enjeux et objectifs	58
2.6.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	59
2.6.3	Sécurité et conditions de travail	60
2.6.4	Politique salariale et dialogue social	61
2.6.5	Formation et développement des femmes et des hommes	61
2.6.6	Diversité	62
2.6.7	Droits de l'Homme	63
2.6.8	Participer à la vie locale des implantations	63

2.7 Note méthodologique du reporting RSE RFA

2.7.1	Contexte et objectifs	66
2.7.2	Procédure	66
2.7.3	Périmètre	67
2.7.4	Indicateurs	68
2.7.5	Calendrier 2016	70
2.7.6	Rapport d'assurance	71
2.7.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	73

2.8 Annexes RFA

2.8.1	Comité Éthique	83
2.8.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	83
2.8.3	Matrice de matérialité	87
2.8.4	Acronymes	89

83

83

87

89

2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise

2.1.1 « Plus que jamais, privilégier le long terme ! »

Christophe Château, Directeur de la RSE, de la communication et du marketing corporate du Groupe Bonduelle.

La COP21 qui s'est tenue à Paris fin 2015 a vu la signature historique du 1^{er} accord mondial sur le réchauffement climatique. La COP22 de Marrakech, en novembre 2016, devrait être celle du passage aux actions concrètes de long terme par les États. A l'opposé, notre environnement, qu'il soit économique, politique ou même technologique est de plus en plus mouvant, voire instable, entraînant des réflexes de repli sur soi et de tentation de retour à des politiques court-termistes. Dans ce contexte, Bonduelle, entreprise familiale de 1^{re} transformation agricole, bien consciente de ces enjeux, privilégie plus que jamais le long terme, notamment via sa politique RSE reposant sur ses convictions et ses valeurs.

Construite depuis son origine sur 6 piliers – les Hommes et la sécurité, l'agriculture, les ressources naturelles, la qualité et la nutrition, la supply chain et les achats, l'engagement sociétal – cette politique guide l'ensemble de ses actions.

Le projet d'entreprise VegeGo! a quant à lui permis de formaliser la vision de l'entreprise à l'horizon 2025 et de préciser son ambition : être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Cette ambition est d'autant plus forte que l'agriculture est à la croisée de multiples défis planétaires liés à la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, la capacité d'adaptation au changement climatique, le respect de la biodiversité. Autant de problématiques qui ont conduit la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) à déclarer 2016 année mondiale des légumineuses.

Pour Bonduelle, l'année écoulée a été l'occasion de franchir une nouvelle étape consistant à lier encore plus intimement sa politique RSE à son projet d'entreprise et à sa stratégie, en redéfinissant des macro-objectifs correspondants aux grands challenges que l'entreprise entend relever.

Ces macro-objectifs sont le fruit du travail d'un groupe de co-création composé de collaborateurs de tous horizons et de tous niveaux hiérarchiques, qui a croisé les enjeux mondiaux liés à l'alimentation durable avec les attentes de toutes nos parties prenantes, consultées dans le cadre de la construction de notre matrice de matérialité.

Ils sont au nombre de cinq, simples, facilement compréhensibles, et seront pilotés à l'aide d'indicateurs chiffrés :

- prendre soin, avec nos partenaires agricoles, des sols cultivés ;
- réduire notre impact environnemental, du champ à l'assiette ;
- favoriser l'envie et l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable ;
- assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales ;
- être tous acteurs de cette démarche.

Ce dernier objectif, central, est la clef de voûte de l'ensemble. Les progrès accomplis ne le seront en effet qu'avec l'implication des collaborateurs du groupe.

Fort de ses convictions et de cette nouvelle page dans l'écriture de sa politique RSE, le Groupe Bonduelle est résolument prêt à contribuer à la construction d'un monde plus responsable en apportant au plus grand nombre une alimentation végétale durable.



2.1.2 Une démarche pionnière

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose des légumes prêts à l'emploi et prêts à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 54 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre – et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier dans le domaine du développement durable et de la RSE, ceci en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une Charte d'approvisionnement avec les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de Pilotage dédié.

« L'entreprise contribuait traditionnellement aux changements de la société civile par son offre de produits et services avec un objectif premier de création de valeur financière. Elle y contribuera de plus en plus par ses valeurs et comportements avec un objectif de création de valeur sociétale. »

Christophe Bonduelle, Président du Groupe Bonduelle

En 2012, l'entreprise a initié une nouvelle phase de son développement pour définir ce que sera le groupe en 2025 et a lancé VegeGo!. Programme visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « *Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale* », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

VegeGo! s'appuie sur 4 piliers fondamentaux :

1. Nous respectons la planète et nos engagements sociétaux

Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique – notamment avec la maîtrise de l'amont agricole – Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans une politique volontariste affirmant sa détermination à être exemplaire dans ses activités.

2. Nous favorisons l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise. Ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et à la sécurité en visant le 0 accident du travail au plus tard en 2025.

3. Nous développons nos marques et nos légumes sous toutes leurs formes

Bonduelle bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnues. Un positionnement international de la marque

Bonduelle a été défini en 2013 afin de créer une unité forte : « *Bonduelle votre source d'inspiration pour cuisiner et consommer avec plaisir des légumes tous les jours* ». Ce positionnement priviliege l'aspect « *bien-vivre* » des produits (santé, environnement, valeurs nutritionnelles et plaisir gustatif) et témoigne de la volonté du groupe de se développer sous toutes ses marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies.

4. Notre organisation est au service du client

Bonduelle propose des produits aux marques nationales et aux marques clients, adaptés aux attentes spécifiques des consommateurs et des convives selon les marchés. Le groupe, présent dans tous les circuits de distribution (*retail*, restauration hors foyer, vente à industrie) et partout dans le monde, innove sans cesse pour apporter une valeur ajoutée différenciante sur ses produits et services.

Pour donner un nouvel élan à sa stratégie RSE et suite à la réalisation de sa matrice de matérialité (voir 2.8.3 Matrice de matérialité), Bonduelle s'est doté de 5 objectifs à l'échéance 2025. Cette initiative, menée en 4 étapes (matérialité, inspiration, co-création et validation), fait coïncider la politique RSE au projet d'entreprise VegeGo! et à la stratégie globale du groupe. Elle permet également de redéfinir des macro-objectifs de long terme, simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité Exécutif du groupe. Ces 5 objectifs, dont les indicateurs clés seront définis en 2016-2017, sont les suivants :

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est de viser 100 % des surfaces cultivées avec au moins une technique culturale alternative afin de supprimer ou réduire l'usage de produits chimiques et d'engrais minéraux.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce au comptage des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre, de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble de notre activité. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle de ses flux et de ses actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise 0 perte en ressources naturelles via les économies et le recyclage.

3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage sur la traçabilité des végétaux, la qualité et l'innovation, la composition de ses recettes – sans remettre en cause la sécurité alimentaire –, la nutrition via la Fondation Louis Bonduelle et sur l'innovation sociale.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Le groupe vise 0 accident du travail, favorise l'engagement des salariés et développe l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement.

5. Être tous acteurs

Bonduelle est convaincu que la réussite de la politique RSE, portée au plus haut niveau de l'entreprise, doit aussi l'être par l'ensemble des salariés. La démarche « Tous acteurs » repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme des expérimentations et des enseignements que nous en tirs. Cette dynamique agile s'est illustrée dans un premier temps par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de mobiliser et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE :

Bonduelle

ENTRETIEN ET MAINTENANCE (2015-2016)

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

En 2015 nous avons misé sur la mise en place d'un système EAM de gestion partagée de la maintenance, des actifs et des stocks sur le site pilote de Bressuire (USA). Au-delà de son aspect économique, ce système favorisera la transmission des connaissances pour nos meilleurs spécialistes de la maintenance à l'usine d'Amérique du Nord.

Avantages et bénéfices

- Amélioration de l'efficacité des opérations
- Meilleure communication des succès et des activités en temps réel
- Meilleur partage des meilleures pratiques par une plate-forme communiquant tout au sein d'Amérique du Nord
- Amélioration globale du système EAM

Concours RSE 2015-2016 | Meilleure communication entre les services et développement durable | 1er (200 pts)

Bonduelle

TRANSPORT (2015-2016)

DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPARTAGE ET DU COVOITURAGE

Au siège social de Montréal nous pratiquons le **co-volantage** et utilisons le service d'**autopartage** (Communitycar) de la ville pour nos déplacements professionnels.

Avantages et bénéfices

- Amélioration de l'efficacité de la conduite moins communiquée
- Meilleure communication
- Amélioration de l'efficacité des voitures en covoiturage
- Amélioration des performances de l'entreprise et des besoins

Concours RSE 2015-2016 | Meilleure communication entre les services et développement durable | 2nd (200 pts)

Bonduelle

RESSOURCES HUMAINES (2015-2016)

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Tous les jours en route et une fois par semaine au siège, un salarié par équipe communiquera en 5 minutes maximum auprès de ses collègues les informations mises à disposition sur le Drive par chaque service. Une solution que nous avons co-construite suite à l'enquête Climat.

Avantages et bénéfices

- Amélioration de la communication de proximité entre les équipes et les collaborateurs
- Amélioration de la communication entre les équipes et les managers
- Une solution facile à mettre en place pour une meilleure transmission d'informations

Concours RSE 2015-2016 | Meilleure communication entre les services et développement durable | 3rd (200 pts)



Ces 5 objectifs sont partagés par les 4 *business units* du Groupe Bonduelle : (GRI-G4-20)

- **Bonduelle Europe Long Life (BELL)** regroupe toutes les activités du groupe dans les légumes en conserve et les légumes surgelés en Europe, aux marques nationales, Bonduelle et Cassegrain, ainsi qu'aux marques de distributeurs, pour les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et de la vente à l'industrie ;
- **Bonduelle Fresh Europe (FRESH)** rassemble l'ensemble des activités de légumes frais élaborés : salades en sachet de 4^e gamme et salades traiteur, en Europe, à la marque Bonduelle et aux marques de distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- **Bonduelle Americas (BAM)** regroupe l'ensemble des activités de légumes en conserve et de légumes surgelés en Amérique du Nord et du Sud aux marques Bonduelle et Arctic Gardens, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et de la vente à l'industrie ;
- **Bonduelle Development (BDV)** est dédiée aux activités et au développement du groupe dans le reste du monde, et en particulier en Europe orientale aux marques Bonduelle et Globus ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans toutes les technologies et tous les circuits de distribution.

Au 1^{er} juillet 2016 BDV a réorganisé son statut de *business unit* pour devenir un pôle central de « Prospective et Développement ». Simultanément, une nouvelle *business unit*, BEAM – Bonduelle EurAsia Markets – couvre les activités du groupe en Russie, au Kazakhstan et en Biélorussie.

2.1.3 Gouvernance de la RSE

PILOTAGE

Le Comité de Pilotage RSE rassemble un membre de chaque Comité de Direction des 4 *business units*, des représentants des fonctions transverses et des experts dans les domaines de la RSE : ressources humaines, qualité, achats... Les représentants des *business units* sont chargés d'impulser la démarche au sein de leur entité. Les experts de chaque domaine travaillent en binôme avec les représentants des *business units* à l'atteinte des objectifs et au partage des bonnes pratiques.

CHARTE ÉTHIQUE

Le Groupe Bonduelle s'est doté d'une Charte éthique donnant corps à ses valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout

en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial, initié par l'ONU, engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre. Un Comité Éthique accompagne la démarche du groupe dans ce domaine et assure une mission de conseil. Il se réunit en mai et octobre de chaque année et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.

Le texte complet de la Charte éthique ainsi que la composition du Comité Éthique sont disponibles en annexe (Voir 2.8.1 Comité Éthique et 2.8.2 Charte éthique).

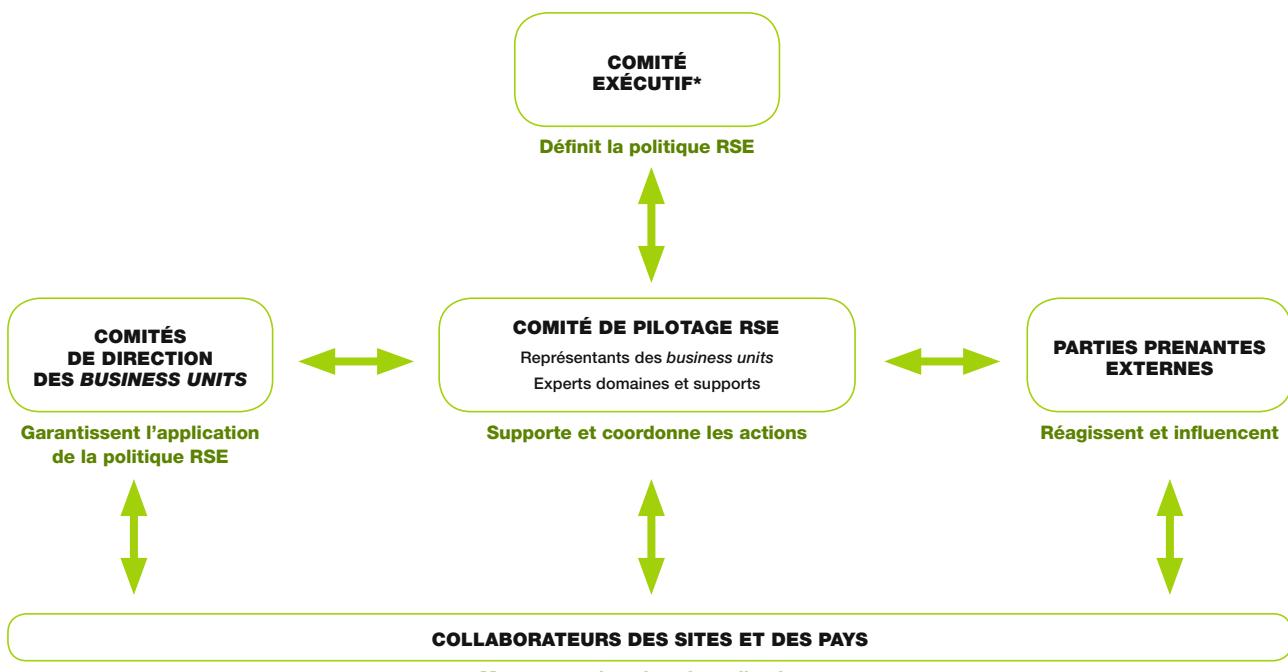
EXIGENCES DE TRANSPARENCE

En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique le présent rapport sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir 2.2. Structurer le dialogue avec les parties prenantes) lors de réunions spécifiques comme celle organisée en février 2016 à Paris durant le Salon international de l'agriculture (SIA).

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le *reporting* des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données avec un suivi des performances.

Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son *reporting* RSE par un organisme indépendant, le cabinet d'audit Deloitte. Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI), puis en 2015 et 2016 le présent rapport a été rédigé en accord avec l'option de conformité Core du GRI G4 (voir page 230). La démarche volontaire de vérification de l'exactitude de l'emplacement des G4 *Materiality Disclosures* a été initiée à la demande de l'instance dirigeante de l'entreprise, le Comité Exécutif du groupe. Cette année Bonduelle est lauréat du « Trophée du rapport RSE 2016 », organisé en France par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (voir partie 2.5.5). L'entreprise fait également partie de l'index Gaïa, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable, avec une note générale de 92 % et une 3^e place sur les 83 entreprises cotées sur le compartiment B (résultats publiés en octobre 2015). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies, Bonduelle est classé niveau GC Active par le *UN Global Compact*.

LA GOUVERNANCE RSE DU GROUPE BONDUELLE

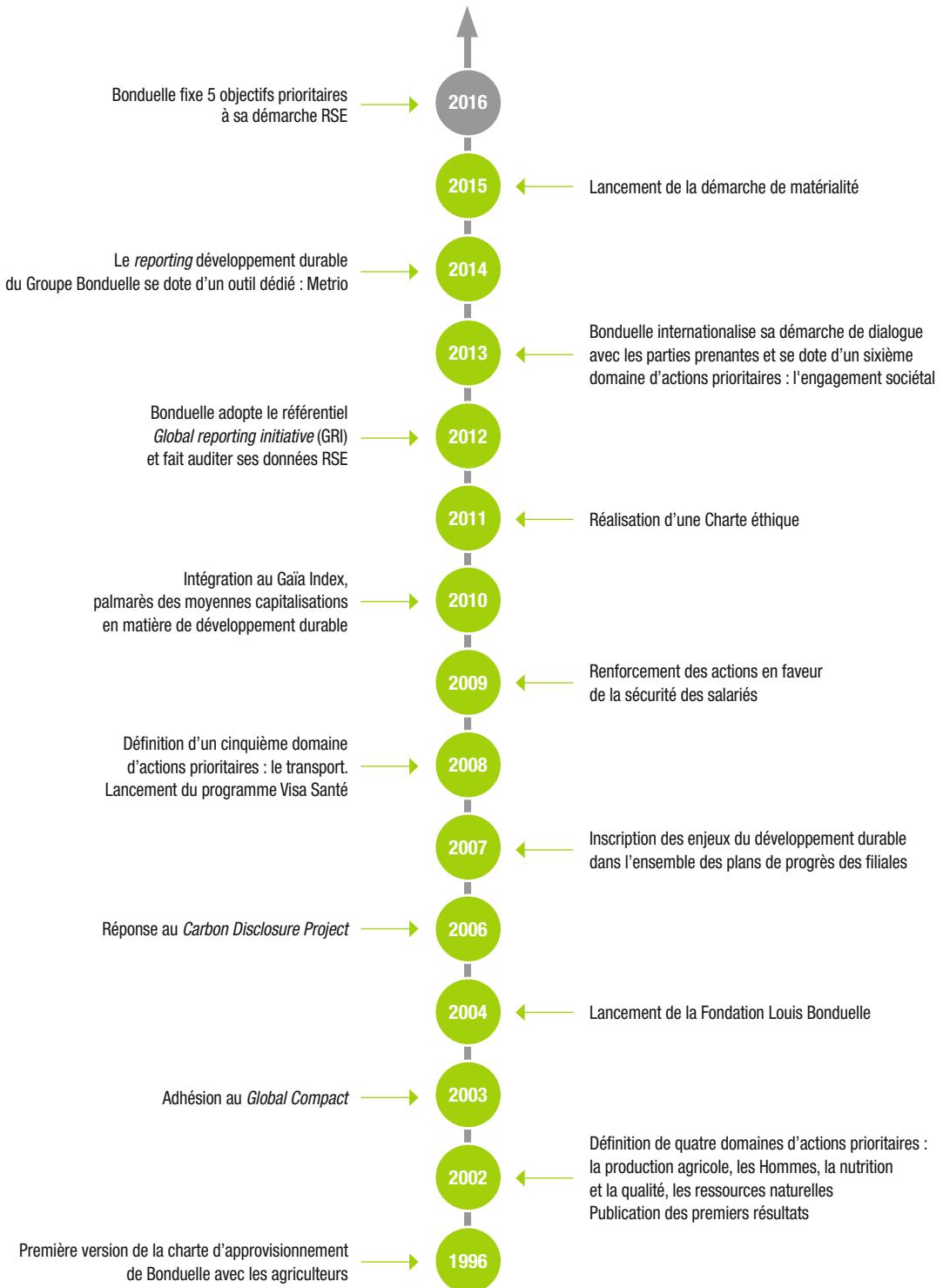


La gouvernance globale du Groupe Bonduelle est détaillée en partie 3.1 du document de référence (Organes d'administration, de direction et de contrôle).

* La présentation du Comité Exécutif figure page 96, partie 3.1.3 du document de référence.



2.1.4 20 ans d'engagement en faveur de la RSE



2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes (GRI-G4-25)

Le Groupe Bonduelle mène avec celles-ci une politique active de dialogue, tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux) qu'en externe (agriculteurs, fournisseurs, consommateurs, institutions publiques nationales et locales)... Bonduelle a par ailleurs initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes (voir 2.8.3 Matrice de matérialité).

2.2.1 Des temps forts réguliers

Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membres de commissions, administrateurs ou en les président (La liste des organismes figure en 2.8.4 Acronymes). Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations, auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Les sujets abordés portent notamment sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, n'a financé en 2015-2016 aucun parti politique. De plus, Bonduelle a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions – notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées – afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques dans le domaine agro-industriel.

Le chargé des relations extérieures a pour mission de développer les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle promeut avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, car les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Les échanges avec les investisseurs et ses clients sont également source de progrès. Le groupe répond ainsi aux questionnaires des fonds ISR (Investisseurs Socialement Responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec leurs représentants. Il répond enfin aux questionnaires de ses clients distributeurs qui auditent également ses sites de production.

L'organisation détaillée du dialogue de Bonduelle avec ses parties prenantes est présentée dans le tableau « Parties prenantes et modalités de dialogue ».

FAITS MARQUANTS 2015-2016

FRANCE

- **Bonduelle a accueilli 16 gestionnaires de fonds ISR** (Investissement socialement responsable) sur son site d'Estrées-Mons (France) le 29 juin 2016. L'occasion pour les responsables du groupe de détailler sa politique RSE, d'aborder la stratégie financière et de présenter *in situ* l'implication agro-industrielle de l'entreprise.
- **SIA 2016 : innover pour aller plus loin ensemble !** Lors de l'édition 2016 du SIA (Salon international de l'agriculture), Bonduelle a exposé à ses parties prenantes sa politique RSE avec une sélection de deux thématiques : agriculture durable et *social business*. Au programme, une présentation des participants (*start-up* sociales, partenaires agriculteurs, ONG internationales...) et de leurs attentes, un *brainstorming* sur les enjeux et des ateliers



de co-construction pour imaginer l'avenir à l'horizon 2025. Des agriculteurs partenaires étaient présents sur le stand. Des producteurs avec lesquels Bonduelle entretient des relations fortes et régulières, notamment *via* ses chefs de plaine, et les réunions lors des campagnes de production.

- **Partenariat renouvelé avec l'institut Charles Violette de l'Université de Lille 1 (France).** La collaboration a permis à l'équipe Recherche physiologie végétale de Bonduelle d'initier pendant la campagne 2015 une nouvelle méthode pour caractériser la qualité organoleptique des carottes. L'institut Charles Violette de Recherche en Agroalimentaire et Biotechnologie regroupe près de 80 scientifiques issus de la Région Hauts-de-France.
- **Bonduelle a participé à l'exposition grand public « Solutions COP21 »,** organisée au Grand Palais à Paris en parallèle du sommet dédié au réchauffement climatique. Le groupe a ainsi pu présenter les grandes lignes de sa politique RSE et ses innovations, comme la gamme vapeur, qui grâce à un processus unique de cuisson permet de mettre les légumes en boîte avec près de 60 % d'eau en moins que le procédé traditionnel, tout en préservant les qualités nutritionnelles et gustatives.

ITALIE

Après le Canada et la France, l'Italie a développé en 2015-2016 sa matrice de matérialité en accord avec la méthodologie définie par le groupe. Cette initiative fait suite aux nombreux échanges entretenus avec les parties prenantes internes et externes sur l'agriculture, les ressources naturelles, la nutrition et la sécurité alimentaire depuis 2013.

RUSSIE

Bonduelle a fêté ses 20 ans de présence dans le pays où le groupe dispose de deux conserveries produisant plus de 100 000 tonnes de légumes cultivés sur 11 000 hectares avec 450 collaborateurs permanents. Cet anniversaire, marqué par les très belles performances du groupe, n°1 des légumes en conserve, a été célébré en présence des autorités russes avec, pour l'occasion, une visite de ferme et d'usine.

2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue (GRI-G4-24, G4-26, G4-27)

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
SOCIALE	Collaborateurs/ partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion <i>a minima</i> une fois par an Enquête de climat interne – tous les deux ans
ÉCONOMIQUE	Clients	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questionnaires et audits RSE des principaux clients – une fois par an par client Étude européenne menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelés. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès initiée par Bonduelle – tous les deux ans
	Citoyens/ Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Emballages Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays Sites Internet : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Brochures et rapports Événements spécifiques Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre – par exemple en France participation à la campagne « Les Grandes Marques s'engagent aujourd'hui pour demain » 	<ul style="list-style-type: none"> Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays Consultation de panels de consommateurs – en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle
	Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes par les chefs de plaine et responsables de culture de Bonduelle
	Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et questionnaire (voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières) – une fois par an
FINANCIÈRE	Agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires/sollicitations ponctuelles – une fois par an
	Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise inclus dans le document de référence Journal de l'actionnaire – une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers/réunions d'analystes/ réunions d'investisseurs – deux fois par an <i>a minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) – deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines

**Accord-Partenariat-Collaboration****Mode de contribution à la matrice de matérialité ***

- Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats
- Questionnaire

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Charte d'approvisionnement
- Préparation et animation commune du stand Bonduelle au Salon international de l'agriculture à Paris – une fois par an

- Questionnaire

- Clause liée à la RSE dans les contrats d'achat (rappel de l'adhésion aux 10 principes du UN *Global Compact* – voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières)
- Sensibilisation aux droits de l'Homme, aux conditions de travail et au respect de l'environnement par un questionnaire envoyé à certains fournisseurs – voir 2.5.3 Approvisionnement en matières premières

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Le Groupe Bonduelle figure dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
SOCIÉTALE	Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations Participation au <i>UN Global Compact</i> – une fois par an
	ONG	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG – une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes – une fois par an
	Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Site Internet Événements spécifiques Sites Internet dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation
	Médias	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an <i>a minima</i> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation de la presse à visiter un site Bonduelle dans le monde – une fois par an
	Fédérations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste des organisations et détail des acronymes en 2.8.4) en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant – rencontres deux fois par an <i>a minima</i> 	
	Enseignement et recherche	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats et études
	Experts RSE	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires – une fois par an Interventions et échanges lors d'événements comme le World Forum de l'économie Responsable – <i>a minima</i> une fois par an

**Accord-Partenariat-Collaboration****Mode de contribution à la matrice de matérialité ***

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle – une fois par an
- Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations, avec l'ambition de développer un projet par site.

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM (l'association des industries de marques).
- Prix de recherche Louis Bonduelle – une fois par an
- Chaire Bonduelle au sein du Groupe Edhec (École des hautes études commerciales, France)
- Participation à la remise de bourses de l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe (Québec, Canada).
- Financement et accompagnement des élèves de l'École de la 2^e chance (France)

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.

2.3 Prendre soin des sols cultivés avec nos partenaires agriculteurs

2.3.1 Enjeux et objectifs

L'implication de Bonduelle dans la filière agronomique est au cœur de l'engagement RSE du groupe et de son ambition : devenir « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Consciente des défis qui se présentent à elle, l'entreprise et ses 3 440 partenaires agriculteurs s'attachent quotidiennement à produire des légumes de qualité, accessibles à tous, conciliant ainsi enjeux économiques, sociaux et respect de la planète avec des modes de cultures responsables et durables.

Enjeux agronomiques	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	<p>Encourager les agriculteurs partenaires à adopter des pratiques préservant l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter le sol et la biodiversité Réduire les prélèvements en ressources naturelles non renouvelables Réduire l'emploi de produits phytosanitaires Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles à l'aide d'indicateurs Poursuivre les travaux de recherche en agriculture plus respectueuse de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Développement du <i>strip till</i> et de la fabrication de compost en Russie Partenariat avec l'INRA pour identifier des solutions naturelles de lutte contre les maladies des plantes Déploiement des technologies de l'information pour maîtriser les dosages de produits phytosanitaires Poursuite du déploiement de la Charte d'approvisionnement dans l'ensemble des bassins de production. 95 % des agriculteurs ont signé la Charte d'approvisionnement. Encouragement à la création de la Ferme Agro-Ecologie 3.0 Échanges transverses entre les différents bassins agricoles via le pôle agronomique de recherche et développement Cartographie interne des enjeux de l'irrigation pour la construction d'un plan de gestion à moyen terme
ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX	<p>Maintenir et développer des relations solides avec les agriculteurs partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretenir un échange constant avec les agriculteurs partenaires et le monde agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Association du monde agricole à l'organisation du Salon international de l'agriculture (SIA, Paris) Création d'une plateforme informatique d'échanges sur les meilleures pratiques d'agriculture de conservation

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7

2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole. Leurs prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone d'activité. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques

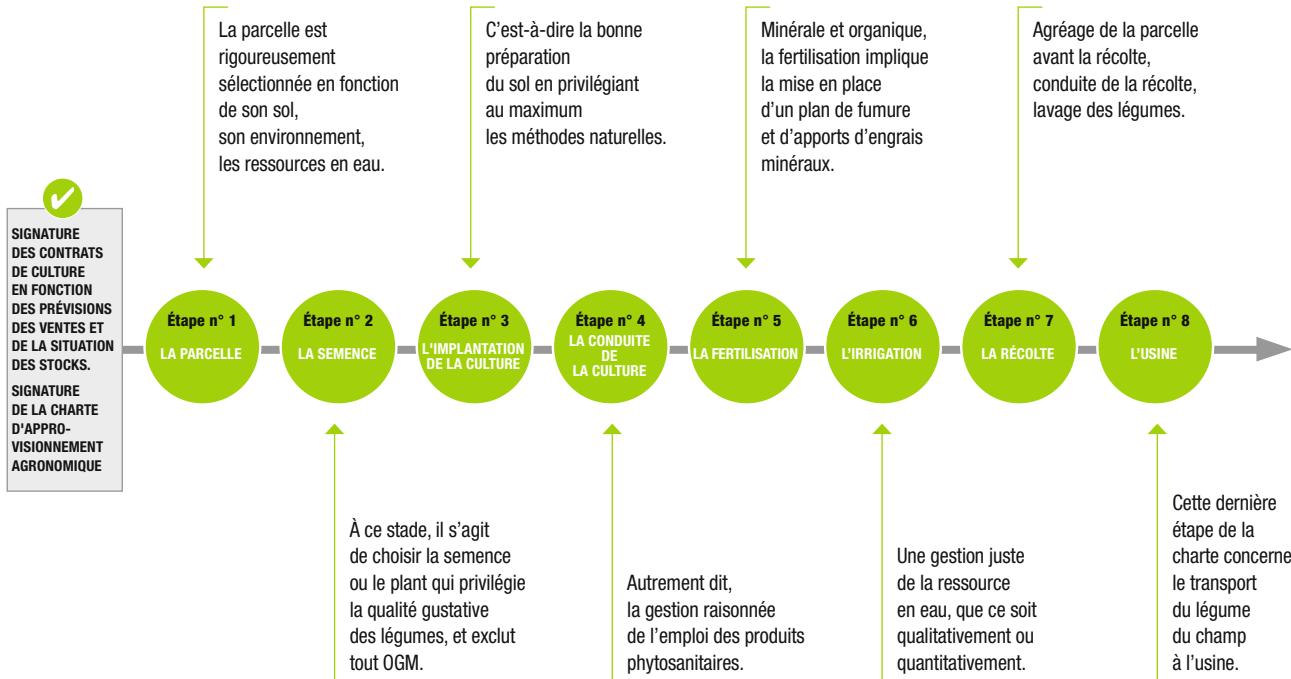
interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine. L'ensemble des étapes gérées est détaillé dans le schéma ci-dessous.

Le pôle de recherche et développement de Bonduelle recense les meilleures pratiques agronomiques observées dans les différentes régions d'implantations et les partage. Il a également pour vocation d'animer le réseau d'experts et d'apporter aux *business units* des conseils spécifiques.



ÉTAPES CLÉS DU SUIVI DE LA CULTURE DES LÉGUMES PAR LES SERVICES AGRONOMIQUES

De la graine à la récolte, notre système d'approvisionnement en légumes suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.



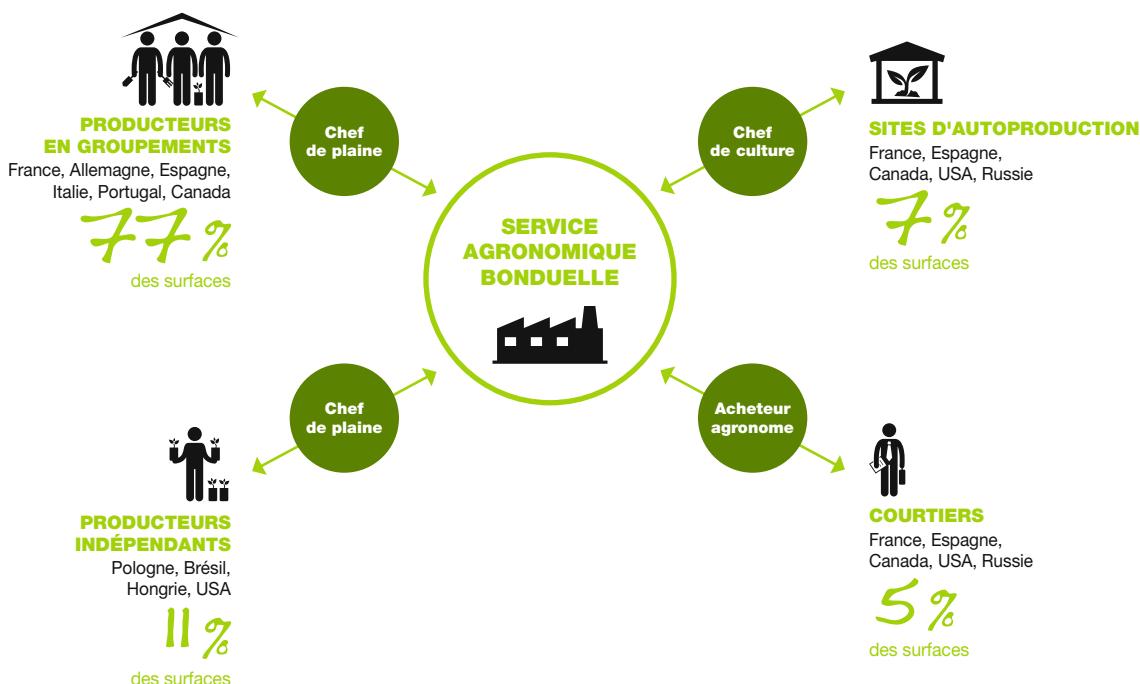
2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles

Bonduelle entretient des relations étroites avec ses partenaires producteurs (3 440 regroupés dans certains pays en Organisations de Producteurs, OP). Ces relations permettent de garantir les critères de qualité et de rendement nécessaires à l'activité du groupe et d'encourager à limiter les impacts environnementaux des partenaires producteurs de Bonduelle qui lui fournissent environ 90 % de ses légumes. En effet, Bonduelle produit rarement ses propres légumes et confie cette mission à des partenaires avec qui l'entreprise signe des contrats. Les seules exceptions se situent en Russie, où Bonduelle est son propre producteur (voir schéma ci-après : Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle), en Espagne et au Canada, où le groupe exploite des fermes pour une partie de ses besoins, et en France pour les champignons. Bonduelle travaille également avec des producteurs indépendants et achète auprès de courtiers des légumes (légumes secs en particulier) qu'il ne produit pas.

Cette démarche permet à l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Bonduelle travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales. Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

Bonduelle déploie une plateforme informatique d'échanges pour ses agriculteurs partenaires en Nord-Picardie (France). Cet outil – Innova'terre – conçu et déployé par le service informatique du groupe permet depuis février 2016 à une trentaine de producteurs de partager bonnes pratiques, photographies, et actualités sur des modes de culture plus respectueuses du sol : non-labour, culture de couvert intermédiaire... L'initiative, répondant à la demande des agriculteurs et aux préoccupations de Bonduelle, complète les rencontres organisées deux fois par an pour notamment échanger sur les avancées de l'agriculture de conservation.

MODÈLE D'APPROVISIONNEMENT EN LÉGUMES DU GROUPE BONDUELLE



Bonduelle et ses partenaires agriculteurs ont « ouvert leurs champs » au grand public lors de la 53^e édition du Salon international de l'agriculture (SIA), organisée à Paris du 27 février au 6 mars 2016, répondant à des multiples questions : comment et où poussent les légumes ? De quelle manière sont-ils récoltés et conditionnés avant d'être consommés ? Cette rencontre avec le grand public fut aussi l'occasion de rappeler que les sites de production du groupe sont situés au cœur des zones de culture – réduisant ainsi les flux de transport et assurant la fraîcheur maximale aux légumes – et que les conserves ne contiennent aucun conservateur ! Sur son stand, Bonduelle proposait également un parcours d'information « du champ à l'assiette » grâce à des bornes thématiques, des ateliers culinaires et des démonstrations de recettes, des quizz... Formidable moyen de faire connaître et reconnaître l'engagement du Groupe Bonduelle pour une agriculture durable, au cœur des enjeux de l'alimentation de demain – nourrir plus de 9 milliards de personnes d'ici 2050 tout

en respectant l'environnement – le SIA est aussi un instant privilégié pour sensibiliser le public aux bienfaits de la consommation de légumes, sous toutes ses formes. Le rôle des partenaires producteurs de Bonduelle a été fondamental dans la construction et l'animation de cet événement. Des producteurs qui, interrogés lors d'une vaste enquête mondiale menée en 2013-2014, se déclaraient à 77 % satisfaits de leur partenariat avec Bonduelle, la majorité d'entre eux recommandant de travailler avec le groupe, la relation avec les chefs de plaine étant jugée satisfaisante à 89 %.

Le stand Bonduelle au SIA en chiffres :

- 30 000 visiteurs ;
- 7 000 quizz remplis ;
- 500 enfants aux ateliers des petits chefs ;
- 90 experts présents sur le stand : agriculteurs, agronomes, industriels, responsables marketing et communication.

2.3.4 Charte et certification

Des règles sont fixées par la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle que chacun des partenaires producteurs est amené à signer. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit

respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle sur différents domaines tels que la sélection des parcelles, le choix des semences et la conduite des cultures. 95 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique, formalisée par le groupe pour la première fois en 1996.



La cinquième et dernière version de la Charte d'approvisionnement agronomique est en cours de déploiement dans les différents bassins de production du groupe. Elle tient compte de l'internationalisation de Bonduelle et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production et met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs.

100 % de la production de salades réalisée par Bonduelle est certifiée Global Gap. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

2.3.5 Respecter les sols et la biodiversité

Le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les mieux adaptées aux différents types

de légumes et en incitant à une rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources de la terre, tout en favorisant la biodiversité et de meilleurs rendements. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.

Certains bassins de production ont instauré une méthode de tests prédictifs, afin de prévenir les éventuelles maladies susceptibles de mettre en péril les semis, et réduisant de facto, les risques d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. Dans le même esprit d'anticipation ont été mis en place des réseaux d'observation qui détectent l'arrivée de ravageurs dans les plaines. Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par l'interprofession (Arvalis, Unilet...).

Par exemple, en France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « Surveillance biologique du territoire », établi par le Ministère de l'agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.


**PROTECTION DES SOLS
CONTRE L'ÉROSION**

Depuis 2012 nous luttons contre l'érosion des sols de nos cultures en développant notamment des **cultures inter-rangs** qui réduisent le soulèvement du sol lors des tempêtes.



Amélioration des rendements des cultures inter-rangs (2014 : 100 ha)



Amélioration des rendements des cultures inter-rangs (2014 : 40 ha)



Renouvelé en 2016 (2016 : 100 ha)


**PRÉSÉRATION DE
LA MATIÈRE ORGANIQUE DES SOLS**

Après la récolte du maïs doux et des légumes verts, nous **laissons un couvert végétal** qui protège les sols puis les transforme en prairies pour bovins ou chevaux.



Renouvelé des sols (2014 : 100 ha)



Renouvelé des sols (2014 : 100 ha)



Renouvelé des sols (2014 : 100 ha)



Document RSE 2014 - Document présentation système de développement durable - page 238 (37)

La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

Le *strip-till*, technique de culture simplifiée respectueuse des sols, se développe sur les surfaces cultivées par Bonduelle en Russie : adoptée en 2013-2014 sur 500 hectares, elle couvre en 2015-2016 cinq fois plus d'espace. Le *strip-till* assure une meilleure protection des sols contre l'érosion, ceux-ci étant couverts en hiver avec les résidus de la culture précédente. Enfin, le *strip-till* favorise la protection de la biodiversité et le développement de la vie microbienne. On observe en effet une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) et une baisse de la fertilisation minérale. Le *strip-till* est également utilisé par Soléal (sud-ouest de la France) pour la culture du maïs doux.

CHOIX DES SEMENCES

Le choix des semences est primordial dans la politique de respect de la biodiversité et de réduction des produits phytosanitaires menée par Bonduelle. Le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour identifier les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et aux aléas climatiques, ceci grâce à des méthodes de sélection classiques. Bonduelle rencontre ainsi des sélectionneurs et oriente leurs choix en termes de spécificité agronomique, de qualité technologique et de qualité organoleptique.

Le groupe prend également part à des tests de nouvelles variétés afin de mesurer leur adaptation et leur comportement aux différents territoires. Dans un premier temps, Bonduelle sélectionne dans les *screening* les nouveautés qui sont ensuite expérimentées dans les conditions pédoclimatiques des bassins. Le dernier stade des essais se déroule sur des grandes parcelles avec un passage en usine de la variété pour tester ses performances technologiques.

Le choix des semences grâce à la sélection variétale permet de préserver la biodiversité en faisant peu appel aux produits de soin des plantes, tout en développant de nouvelles variétés.

En plus du choix des semences, Bonduelle cherche des moyens naturels (utilisant moins de chimie et d'engrais minéraux) pour lutter contre les maladies touchant certains légumes comme le pois dont la culture exige des rotations allant jusqu'à six ans. Aussi le groupe collabore avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) pour étudier les champignons du sol pathogènes du pois.

Enfin, conformément à la législation en vigueur, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM.

2.3.6 Préparer l'agriculture de demain

Pour Bonduelle, l'agriculture est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière des légumes préparés. C'est pourquoi le groupe s'engage, dans le cadre de son programme VegeGo!, à privilégier une agriculture durable dont l'objectif est de respecter l'environnement tout en conservant des niveaux de productivité et de rentabilité des cultures performantes.

Le chantier **Agriculture écologiquement intensive (AEI)** du projet VegeGo! est une démarche globale se déclinant en trois phases :

1. définir le périmètre du domaine par un état des lieux approfondi des possibilités agronomiques et des attentes clients ;

2. établir des objectifs clairs conciliant les attentes clients et les possibilités agronomiques ;

3. définir des plans d'actions permettant d'atteindre ces objectifs.

La première phase, essentielle pour la réussite du chantier, a déjà été entamée. Elle nécessite de bien caractériser le champ des possibles en intégrant la diversité des situations géographiques, technologiques et comportementales. Cette démarche s'inscrit dans la logique des actions entreprises en faveur de la RSE. Nouvelles techniques de semis, recherches sur l'optimisation du travail du sol, tests d'apport de champignons ou de bactéries pour stimuler le système racinaire des plantes et ainsi les protéger contre les parasites, pilotage de l'irrigation grâce à des sondes capacitives, méthodes alternatives de désherbage mécanique ou thermique. Cette dernière technique est utilisée sur les cultures maraîchères du groupe situées en Espagne. Le principe est d'arroser le sol, le recouvrir d'une bâche et attendre 30 jours au moins. La température atteignant plus de 40 °C, les mauvaises herbes sont naturellement éliminées. Cette pratique nommée solarisation est testée en France.

Les technologies de l'information utilisées dans les exploitations agricoles permettent de mieux maîtriser les pratiques culturales. Ainsi, avec le dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), les sites Bonduelle en Amérique du Nord bénéficient d'un programme disponible en ligne développé spécifiquement pour la communication des données agronomiques enregistrées sur le terrain. Par ailleurs, au Portugal, la zone agricole qui alimente l'usine de Santarém a été en 2014-2015 l'un des deux sites pilotes pour l'implémentation de Gaïa, un outil permettant d'identifier les parcelles de culture des agriculteurs partenaires. Les tests, très positifs, ont abouti au déploiement de Gaïa sur les sites de Bordères et Labenne, puis en 2016 sur les usines d'Estrées-Mons, Renescure et Vaulx-Vraucourt (France).

Enfin, en mai 2016, l'ensemble des sites en Europe de salades en sachet et traiteur était équipé de ce dispositif. Concrètement, Gaïa repose sur des smartphones et tablettes sur lesquels les chefs de plaine peuvent enregistrer leurs observations et adresser leurs préconisations de traitement. Les fermes russes exploitées par Bonduelle font elles aussi appel à des dispositifs informatiques. Le système d'aide à la décision Cropio est destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météo et des données satellitaires, permet de plus de bénéficier d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements. Ces technologies participent pleinement à la gestion durable de la ressource en eau engagée dans le cadre du projet Risko (voir 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau).

La ferme version 3.0 est née en Picardie (France). Bonduelle encourage ce projet notamment issu du programme de fermes pilotes auquel le groupe participait. Sur l'exploitation picarde d'un partenaire producteur se met donc en place la Ferme Agro-Ecologie 3.0, à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la Somme et d'Agro-Transfert Ressources et Territoires. L'objectif consiste à allier performance économique, sociale et environnementale et à valoriser les technologies et pratiques les plus innovantes. Bonduelle maintient en outre son implication auprès d'un réseau de fermes pilotes implantées en Allemagne, au Canada, en Espagne et en Russie.



2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.4.1 Enjeux et objectifs

Dans un contexte énergétique mondial marqué par la baisse du coût du pétrole, Bonduelle poursuit sa politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale liée au fonctionnement de ses sites de production, aux emballages et au transport. La bonne gestion de l'eau et des déchets industriels, tout comme la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont parmi les priorités de l'entreprise.

2

Enjeux liés aux ressources naturelles (industrie et supply chain)

Objectifs 2017

Résumé des faits marquants 2015-2016

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Réduire les prélevements en ressources non renouvelables
- Augmenter le recours aux ressources renouvelables
- Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel
- Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société

INDUSTRIE

Optimiser l'utilisation des ressources non renouvelables

- Se doter d'outils de mesure d'impact environnemental
- Poursuivre la réduction de la consommation d'énergie : réduction de la consommation d'énergie de 5 % par an jusqu'en 2016-2017 (en tonnes de produits fabriqués).
- Poursuivre la réduction de la consommation d'eau sans nuire à la qualité des produits : réduction de la consommation d'eau de 3 % par an jusqu'en 2016-2017 (en tonnes de produits fabriqués).
- Lancement d'au moins 5 projets utilisant l'énergie renouvelable en 5 ans de 2011-2012 à 2017-2018

Éviter, trier et valoriser les déchets

- Valoriser les déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 80 % de 2011-2012 à 2015-2016
- Valoriser les déchets verts à 100 %
- Minimiser l'impact lié aux emballages

SUPPLY CHAIN

Maintenir 5 000 tonnes d'économie de CO₂ en transport

- Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ en transport dans toutes les filiales et tous les domaines
- Stabiliser les méthodes de comptage CO₂ transport entre les différentes business units et définir un référentiel commun.
- Intensifier les solutions alternatives au transport routier

- Achèvement de la première étape d'une politique de gestion durable de l'eau avec l'état des lieux des usages de l'eau agro-industrielle.
- Opération pilote sur le site de Saint-Benoist (France) d'un monitoring informatisé de l'eau et d'un management global de l'eau
- Consommation d'énergie stable par rapport à 2014-2015 (en tonnes de produits fabriqués)
- 9 sites certifiés ISO 50 001, soit Straelen, Reutlingen (Allemagne), Estrées-Mons (conserve), Labenne, Bordères, Longué-Jumelles (La Tourte), Russy-Bémont *, Estrées-Mons (surgéle), Renescure (France)
- Consommation d'eau en augmentation de + 5 % par rapport à 2014-2015 (en tonnes de produits fabriqués)
- Mix énergétique composé à 10,7 % d'énergie renouvelable
- Valorisation des déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 83 %. 28 sites les valorisent à plus de 80 %
- Mise en place d'une filière interne de production et valorisation de compost sur les sites de Timashevsk et Novotitarovskaya

- Économie globale de 6 982 tonnes de CO₂ sur l'année
- Poursuite du déploiement du transport combiné rail-route sur de multiples flux
- Partenariat avec un transporteur français pour le développement du gaz naturel véhicules, source de 15 % d'économies de CO₂
- Primauté de la voie maritime entre le Nord de la France et Santarém au Portugal pour des produits surgelés et entre l'Espagne et l'Italie pour les salades

* Pour sa dernière campagne, l'usine ayant cessé son activité en 2016.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

La politique environnementale du groupe, ainsi que mentionné dans le tableau précédent, est articulée sur 4 enjeux : réduire les prélevements en ressources non renouvelables, augmenter le recours aux ressources renouvelables, maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel, comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société. Elle s'applique aussi bien aux process de fabrication agro-industrielle qu'au conditionnement et à la logistique des produits.

Ses moyens d'actions se déclinent en 5 phases :

- **Compter pour se fixer des priorités immédiates**

Le comptage des consommations de chacune des énergies (eau, vapeur, électricité, air comprimé) et de leur répartition par étapes de process est à la base du pilotage opérationnel des équipements industriels. Ces données enrichissent également une banque de données pour la constitution de ratios de référence.

- **Améliorer les performances en continu**

À partir du comptage, le management des ressources naturelles en industrie et en logistique vise à exploiter les données recensées et à corriger les éventuelles dérives le plus rapidement en définissant des plans d'actions spécifiques et en favorisant les échanges thématiques au sein du groupe.

- **Innover et développer des technologies et des filières logistiques plus sobres**

Le développement de nouvelles pratiques et technologies sobres est essentiel dans la stratégie de préservation des ressources naturelles du groupe. Bonduelle s'est toujours engagé dans des programmes de recherches ambitieux, pour développer des technologies de rupture visant à mettre sur le marché des produits ou conditionnements innovants et à affirmer sa stratégie de préservation des ressources naturelles.

- **Expliquer les démarches pour mobiliser**

La mobilisation de l'ensemble des acteurs internes est un facteur clé de la réussite de la démarche. Cette mobilisation se structure autour des réseaux d'experts internes et externes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des achats et des emballages. L'objectif est de partager les expériences et de challenger les performances auprès des parties prenantes internes et externes.

- **Investir pour le futur**

En 2015-2016, le montant des investissements consacrés à la préservation de l'environnement a atteint 2,67 millions d'euros. 51 % (1,35 millions d'euros) ont été dédiés à la maîtrise de l'énergie et des émissions atmosphériques, 44 % à la gestion de l'eau (1,18 millions d'euros), 5 % à la gestion des déchets (0,13 millions d'euros). Ces investissements sont en baisse consécutivement aux forts investissements réalisés depuis 2013 et qu'il convient de conforter industriellement ainsi qu'à la baisse conjoncturelle du coût moyen de l'énergie. Aux investissements financiers s'ajoutent les investissements humains. Ainsi, convaincu que le développement des collaborateurs stimule l'innovation, Bonduelle a initié en 2015-2016 un programme de sensibilisation et de formation de ses équipes à la notion d'éco-responsabilité dans la conception des produits. Ce programme s'inscrit dans la continuité de la réalisation d'un guide d'éco-responsabilité (voir 2.5.4 Conception des produits).

2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau

Bonduelle participe aux approches multicritères qui permettent de repérer les étapes et impacts prioritaires. En Europe et en Amérique du Nord, l'entreprise prend part aux travaux méthodologiques de cadrage de calculs fiables et standards pour la mesure de l'impact environnemental. Il s'agit de démarches d'évaluation volontaires menées en interne ou avec des partenaires dans le cadre d'expérimentations publiques.

BILAN CARBONE DU GROUPE BONDUELLE : UN SOCLE DE RÉFÉRENCE

Bonduelle a réalisé en 2011-2012 l'évaluation de son empreinte carbone. Cette évaluation a couvert l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe en s'appuyant sur la norme ISO 14040 et en reprenant les étapes du processus de fabrication du champ à l'assiette. Les résultats ont permis au groupe d'identifier ses principaux enjeux, notamment sur ses matières premières. Au global, les émissions nettes de gaz à effet de serre calculées pour l'activité 2011-2012 ont été estimées à 1 800 000 teqCO₂ environ, soit l'émission moyenne à l'année de près de 235 000 européens (ADEME – 8.8 teqCO₂/européen de l'ouest/an). Le bilan carbone a été par ailleurs utilisé comme élément de base à la sensibilisation des équipes marketing à la démarche d'éco-responsabilité. Les leviers d'amélioration du bilan carbone se retrouvent dans les objectifs RSE de Bonduelle. Un nouveau comptage de l'impact carbone sera réalisé ultérieurement.



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR POSTE D'EMISSION

Déplacements des salariés

1 %

Emballages

(fabrication, transport et fin de vie)

36 %

Matières premières alimentaires achetées

(fabrication et transport)

20 %

Industrie

(énergies, fluides frigorigènes et déchets)

10 %

Supply chain

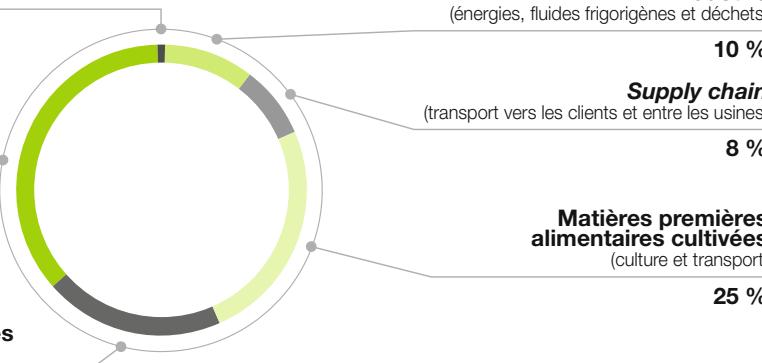
(transport vers les clients et entre les usines)

8 %

Matières premières alimentaires cultivées

(culture et transport)

25 %



ANALYSE DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS

Bonduelle a complété son bilan carbone par des analyses du cycle de vie, en participant à des opérations « filières » (en 2011-2012 en France et en 2014-2015 au Canada, Québec) pour caractériser les spécificités des légumes issus de l'agro-industrie et guider ses réflexions en matière d'éco-responsabilité des produits.

GESTION DURABLE DE L'EAU

Les rapporteurs de l'ONU estiment que la demande mondiale en eau sera en hausse de 55 % à l'horizon 2050, conséquence de l'accroissement de la population (la Terre comptera alors 9,5 milliards d'habitants, majoritairement concentrés dans les villes, contre 7,4 milliards actuellement), des besoins grandissants des centrales électriques et de l'agriculture (extension des surfaces cultivées et des surfaces irriguées).

Le Groupe Bonduelle s'est engagé, en 2014-2015, dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource. Dans un premier temps Bonduelle se donne les moyens de connaître à long terme la quantité et la qualité de l'eau dont il peut disposer. L'état des lieux réalisé en 2015-2016 a permis de définir les priorités. Les programmes d'actions dans les domaines concernés, notamment agricoles, seront déployés en 2016 et 2017 et intégrés à la vision du groupe à 2025.

2.4.4 Consommation d'énergie

L'énergie est essentielle pour Bonduelle. L'électricité assure le fonctionnement des process de production, le stockage des produits surgelés, la fabrication de l'air comprimé... Cette énergie est également utilisée pour l'éclairage et la climatisation des locaux, la production d'eau glacée et le conditionnement des ateliers en froid. Les énergies thermiques sont quant à elles employées pour la production de vapeur, d'eau chaude, de chauffage par aérothermie et pour alimenter les engins de manutention.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES BAS CARBONE

Bonduelle mène une politique active de réduction de son empreinte carbone selon 3 axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre :

- le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2015-2016, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) ne représente plus que 1 % du mix énergétique thermique du groupe. Ces énergies représentaient près de 12 % du mix en 2010-2011,

- en 2015-2016, le site allemand de Reutlingen a produit son électricité par trigénération avec du gaz naturel plutôt qu'avec l'électricité nationale produite à base de charbon ;

2. recours à des énergies alternatives :

Un cap a été franchi en 2015-2016 : les énergies alternatives⁽¹⁾ représentent 10,7 % du mix énergétique de Bonduelle.

(1) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.

Le site d'Estrées-Mons (France) a utilisé en 2015-2016, sous régime stabilisé, une vapeur d'origine biomasse couvrant 68 % de son besoin en vapeur et ainsi économisé près de 23 500 tonnes de CO₂ en 1 an ;

3. promotion de projets novateurs afin de développer l'usage des énergies alternatives locales d'ici 2018. En 2015-2016, le potentiel d'énergies alternatives (biogaz ou biomasse) a été valorisé ainsi sur les sites Bonduelle :

- Estrées-Mons (France) et la centrale biomasse de production de vapeur : 68 % du besoin de vapeur du site,

- Renescure (France) : 74 % du gisement de composés végétaux méthanisé dans la centrale agricole Flandres Énergie,

- Nagykőrös (Hongrie), Békéscsaba (Hongrie), Saint-Denis-sur-Richelieu (Canada, Québec) : 63 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents est valorisé en chaleur.

Deux projets de méthanisation sont à l'étude en France pour une mise en service envisagée en 2018.

■ MANAGEMENT DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le programme d'optimisation de la consommation énergétique des sites agro-industriels se poursuit sur deux axes : l'aide au pilotage – grâce à l'échange de bonnes pratiques – et les optimisations techniques.

Les axes de la politique énergétique menée dans le domaine de l'électricité, de l'utilisation du gaz et de la vapeur ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Groupes RSE	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWhPCs/TPF
Périmètre 2015-2016	827	332	495
Périmètre 2014-2015	827	318	509
Évolution des ratios 2015-2016 versus 2014-2015	0 %	4,4 %	(2,8) %
Objectif de réduction annuelle	(5) %	(5) %	(5) %

Les principaux travaux menés en 2015-2016 ont porté sur le fonctionnement en réseau d'échanges, l'obtention de la certification ISO 50 001 dédiée au management de l'énergie, la diffusion d'outils de mesure et de pilotage des process. L'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (Start and Stop) et l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies participent pleinement à cette politique de management de l'énergie.

aussi optimisation des investissements et harmonisation des pratiques... « Nous partageons nos informations grâce aux outils collaboratifs et nous nous rencontrons lors du Comité de pilotage organisé tous les deux mois, réunissant, pour chaque site, le responsable énergie et son binôme technique. Un animateur accompagné par un sponsor, directeur d'usine pilotent ces rendez-vous », détaille Tony Jappont, chef de projet ingénierie et énergie sur le site d'Estrées-Mons (France). Des réunions qui sont l'occasion de faire le point sur les projets identifiés et le plan de progrès, les indicateurs communs et les coûts énergétiques... Enfin, au niveau groupe, une rencontre est organisée chaque année avec les responsables énergies des autres business units, dans la même ambition : partager les meilleures pratiques.

■ RÉSEAU D'ÉCHANGES

Les experts en énergie des sites industriels constituent un réseau très dynamique et entretiennent des échanges de bonnes pratiques continus. En Nord-Picardie (France), le réseau a été créé voilà deux ans, rassemblant les représentants des sites de Vaulx-Vraucourt, des deux entités de l'usine d'Estrées-Mons (conserve et surgelé) et de Renescure. Sa mission consiste à identifier les sujets porteurs d'économies d'énergies et donc de réduction des factures, et plus avant de trouver les solutions pour y parvenir : *benchmark* des technologies bien sûr, mais

■ CERTIFICATION ISO 50 001

Les sites Bonduelle de Straelen et Reutlingen (Allemagne) ainsi qu'Estrées-Mons (conserve et surgelé), Labenne, Bordères, Longué-Jumelles (La Tourte), Russy-Bémont * et Renescure (France) sont certifiés ISO 50 001. Cette norme internationale guide les entreprises dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie en se

* Pour sa dernière campagne, l'usine ayant cessé son activité en 2016.



fondant sur l'amélioration continue des performances. Pour obtenir cette certification, les usines ont notamment réalisé un diagnostic énergétique avec un organisme indépendant et établi une politique énergétique avec processus d'amélioration continue et de sensibilisation de l'ensemble du personnel au travers de fiches « Chartes énergie ».

DIFFUSION D'OUTILS DE MESURE ET DE PILOTAGE

« *Le monitoring informatique de l'énergie remplace les relevés manuels avec, à la clé, trois avantages* : accès aux informations en temps réel pour améliorer les performances et notre système de management de l'énergie, données facilement disponibles *a posteriori* pour des études plus rapides et plus précises, mise en place d'un reporting homogène entre les différentes technologies », explique Laurent Minot, en charge de la partie informatique industrielle au sein de la Direction des systèmes d'information.

Différents sites sont déjà équipés du logiciel d'acquisition des données : Saint-Césaire (Canada), Novotitarovskaya (Russie), Estrées-Mons – conserve et surgelé, Bordères, Saint-Mihiel (France), Straelen (Allemagne).

Le déploiement de ce système, consistant à connecter les appareils de mesure sur des équipements reliés au réseau informatique directement sur les compteurs ou les machines, se poursuit sur les sites du groupe et s'intègre dans la logique de la certification ISO 50 001.

OPTIMISATION DES ÉCLAIRAGES

Le renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type *Light-emitting diode* (LED) s'est poursuivi dans le groupe comme en témoignent les deux bonnes pratiques suivantes :



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

■ **SYSTÈMES START AND STOP**

Les systèmes d'anti-gaspillage énergétique implantés dans les usines sont inspirés du concept *Start and Stop* développé dans l'automobile. Il s'agit de tendre vers le principe « zéro production = zéro consommation ». Ce programme est issu d'une phase de recherche menée depuis 2013 par la *Corporate Research* de Bonduelle et des sites pilotes. Désormais approuvés et opérationnels, ces systèmes sont en cours de déploiement sur les différentes usines du groupe.

■ **MÉCANISMES EUROPÉENS D'OBLIGATIONS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Bonduelle est également fortement impliqué dans le mécanisme européen d'obligation d'économie d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'amélioration technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE), obtenus (ou en cours d'obtention) sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015-2016 dans des technologies et systèmes de bonne efficacité énergétique est de près de 190 000 000 kWhcumac⁽¹⁾.

La répartition des CEE est la suivante :

- 58 % sur l'économie de consommation thermique (échangeur de chaleur, isolation) ;
- 42 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

2.4.5 Consommation et traitement de l'eau

L'eau est utilisée dans les usines comme un élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en process comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et est différente pour chaque site.

Enjeu majeur de la matrice de matérialité de Bonduelle, l'eau fait l'objet d'un programme de management de long terme.

La consommation d'eau a été, en 2015-2016, de 11 660 490 m³, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 11 m³/TPF traduisant une hausse de 5,1 % par rapport au ratio de 2014-2015. Les conditions climatiques conjuguées à la baisse des programmes de fabrication ont mécaniquement engendré une dégradation des performances de consommation d'eau habituellement enregistrées par le groupe.

Groupes RSE	Eau
	Ratio m ³ /TPF
2015-2016	11
2014-2015	10,5
Évolution des ratios 2015-2016 versus 2014-2015	+ 5,1 %
Objectif de réduction annuelle	(3) %

L'eau constitue pour les sites industriels une énergie au même titre que la vapeur, l'électricité ou l'air comprimé. Son management est intégré au référentiel international ISO 50 001 de management de l'énergie. Les développements en supervision industrielle associent également le pilotage de l'eau.

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.



Avec plus de 15 000 tonnes de salades « Traiteur » produites chaque année, Saint-Benoist-sur-Vanne (France) contribue à la présence active de Bonduelle sur ce segment en pleine croissance. « L'eau est une ressource précieuse et indispensable à notre activité, qu'il s'agisse de traitement thermique des ingrédients, du fonctionnement de la chaîne du froid ou de la sanitation pour assurer une parfaite sécurité alimentaire », explique Geoffroy d'Alès, Directeur de l'usine. Le site a entamé un plan de management global de l'eau selon trois volets : programme d'amélioration des usages de la ressource, actions sur le fonctionnement de la station, initiatives de sensibilisation de l'ensemble du personnel. La cartographie hydrique, réalisée avec l'entreprise Aquassay (www.aquassay.com) en lien avec le département recherche et développement et co-financée par l'Agence de l'eau locale, a permis d'identifier les points de consommation et les points de rejets, pour ensuite exploiter les valeurs enregistrées. « La cartographie nous permet, entre autres, de comprendre la consommation par poste, mais aussi selon les différentes plages horaires. Le dispositif de surveillance nous permet d'intervenir au plus vite en cas de problème sur le réseau. Mais au-delà, ce plan a déclenché une mobilisation à tous les niveaux grâce, par exemple, à des groupes de travail par atelier ou encore une communication régulière sur l'état de nos performances », poursuit G. d'Alès, « concrètement, notre consommation d'eau était de 130 000 m³ l'an dernier, elle est de 120 000 cette année et nous avons pour ambition de parvenir à 100 000 m³ l'an prochain ». Pour 2017, le site s'est également fixé un autre challenge : la certification ISO 50 001. Une suite logique aux actions déjà engagées qui dépassent largement le cadre de l'eau et s'inscrivent dans une politique globale de préservation de l'environnement avec des projets innovants, tel l'éco-pâturage avec un troupeau de mouton dédié à l'entretien des espaces verts du site...



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

TRAITEMENT DE L'EAU ET PILOTAGE DES STATIONS D'ÉPURATION

En 2015-2016, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 41 090 tonnes de Demande chimique en oxygène (DCO). 94 % de cette charge a été traitée par Bonduelle (station de traitement et épandage agricole), dans les structures suivantes :

- 24 stations d'épuration biologique aérées autonomes ;
- 6 sites disposant d'un étage de traitement par réacteur biologique anaérobiose (production de biogaz) ;
- 13 sites utilisant des infrastructures urbaines pour le traitement (integral ou de finition) de leurs effluents ;
- 11 sites bénéficiant d'une filière de valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.

La dynamique d'amélioration continue et de suivi des performances de traitement des effluents s'est illustrée sur différents sites en 2015-2016 avec des investissements sur les infrastructures et équipements d'aération (Renescure, Vaulx-Vraucourt, Estrées-Mons...).

2.4.6 Gestion et valorisation des déchets

Bonduelle concentre ses efforts en matière de baisse des déchets issus de ses activités industrielles selon deux axes :

- la lutte contre le gaspillage des ressources agricoles, la réduction des pertes en usine, la valorisation des sous-produits végétaux ;
- le recyclage des déchets industriels.

592 689 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux – CV) ou de champignons ont été produites en 2015-2016, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 559 kg CV/TPF. Cette hausse de 11 % par rapport à 2014-2015 est liée à la

variabilité du mix des légumes travaillés. Les usines poursuivent leurs efforts de réduction des pertes en matière première agricole et d'amélioration des procédés. Durant cet exercice, 92 % du gisement a été valorisé en filière commerciale, alimentation animale, en méthanisation ou en compost.

Remplacer l'engrais conventionnel par du compost : tel est le projet développé par Bonduelle en Russie, sur ses sites de Timashevsk et Novotitarovskaya. « Depuis 2015 nous testons un compost issu de composés de maïs générés par ces deux centres de production », explique Samuel Coutrie, correspondant RSE du groupe dans le pays et responsable de l'usine de Timashevsk. Les avantages sont triples : valorisation des sous-produits végétaux, réduction de l'usage d'engrais chimiques, amélioration de la qualité des sols. Au total, en 2015, 10 % des composés végétaux des deux usines – soit 4 000 tonnes – ont ainsi été transformés en fertilisant épandu sur les champs du groupe en Russie. L'objectif est de doubler les volumes en 2016.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

Le tri sélectif et la valorisation des déchets industriels sont une autre des priorités du groupe qui a pour objectif d'atteindre 80 % de taux de recyclage ou de valorisation énergétique de ses déchets industriels banals en 2015-2016. Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée, atteignant 83 % contre 82 % en 2014-2015.

Par exemple, au Canada, les conserves non conformes des usines de Saint-Césaire, Saint-Denis et Sainte-Martine sont prises en charge par un fournisseur qui recycle le métal et épand les résidus organiques afin de valoriser 100 % de ces déchets. Le taux de valorisation des DIB au Canada et aux États-Unis en 2015-2016 est de 73 % (versus 43 % deux ans auparavant), avec des performances à 85 % et plus pour les sites de Saint-Denis, Sainte-Martine, Saint-Césaire, Strathroy et Bedford.

Les déchets industriels spéciaux représentent en 2015-2016, 167 tonnes soit un ratio de 160 kg de déchets dangereux à la tonne de produits fabriqués.





2.4.7 Optimisation des emballages

Les emballages présentent de multiples attributs :

- protéger le produit avant l'achat en assurant la conservation et en limitant l'écrasement ;
- être favorable à l'environnement en étant recyclable et de dimensions et épaisseur réduites ;
- être conforme aux dispositions législatives ;
- contribuer à la rentabilité industrielle ;
- être facile d'utilisation pour le consommateur, grâce à une ouverture et un versement aisés ;
- contribuer à la vente par une bonne attractivité et un visuel de qualité.

Ainsi, Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

Sur le périmètre Europe, les responsables *packaging* du groupe et les responsables opérationnels travaillent avec les fournisseurs, les services marketing et les sites afin d'identifier l'emballage le plus adapté au produit. Un fonctionnement en binôme achats, associant spécialistes techniques et acheteurs, permet de relayer efficacement les meilleures initiatives et de veiller au respect du cadre réglementaire. Afin de proposer les meilleurs emballages, le groupe s'appuie sur son service de recherche et développement pour identifier et travailler sur des technologies de rupture et initier des projets d'optimisation (épaisseur, productivité, etc.). Dans chaque *business unit* et pays, un département *packaging* développe les projets à court et moyen terme, et s'associe au service de recherche et développement pour les essais pratiques.

■ OPTIMISATION DES EMBALLAGES EXISTANTS

Le programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages de produits appétisés est mené depuis plusieurs années. Il vise à réduire à la source les quantités des matières premières mises en œuvre (acier ou aluminium) tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents *process* et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie en métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2013. Un plan d'essais pluriannuel (2013-2016) a été construit pour qualifier les hypothèses. Il est piloté par les usines et les fournisseurs avec la coordination de la cellule *packaging* de la *business unit* BELL.

Par ailleurs, la démarche continue de réduction des épaisseurs des emballages unitaires s'est poursuivie sur les barquettes polypropylène avec une économie de 45 tonnes réalisée.

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire. Les exigences essentielles imposent que l'emballage soit « *conçu et fabriqué de manière à limiter son volume et sa masse au minimum nécessaire pour assurer un niveau suffisant de sécurité, d'hygiène et d'acceptabilité* » (2/ article R. 543-44 du Code de l'environnement et réglementation européenne 1462 CE). La prévention des déchets par la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

Communiquer sur les consignes de tri est une autre manière pour le Groupe Bonduelle de limiter le gaspillage des ressources. Sur les emballages des produits figurent des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente se déclinant – en France – avec la mention « *Info-tri – Point vert* », accompagnée de consignes personnalisées.

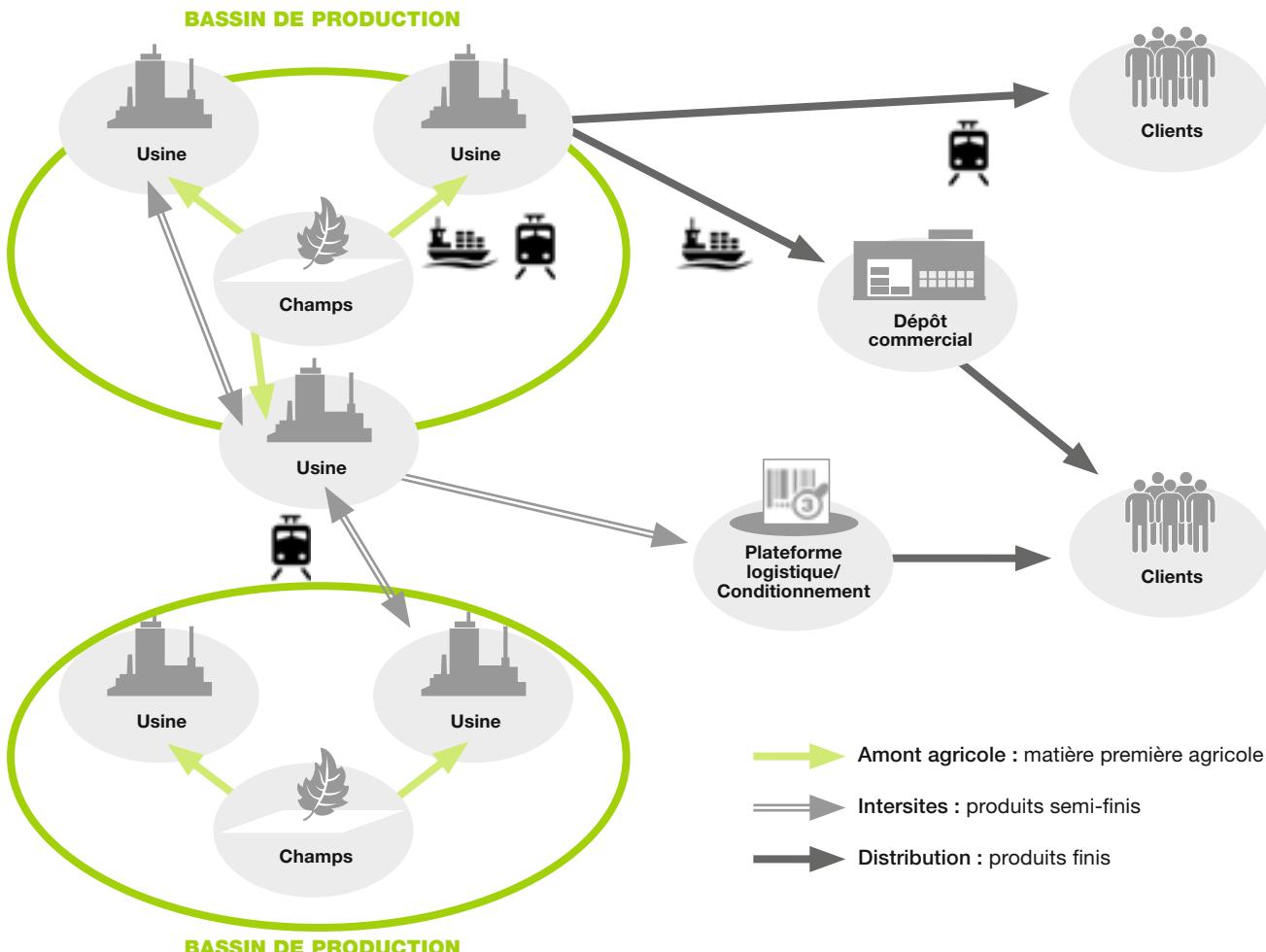
Les départements achats et recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement (*Eco-friendly*) en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

2.4.8 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Le groupe déploie différents projets pour optimiser ses flux et réduire l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs.

FLUX DE TRANSPORT DES PRODUITS ET ALTERNATIVES À LA ROUTE

Bonduelle développe des alternatives au transport routier sur une partie de ses flux de transport de la récolte au produit fini.





Pour concrétiser sa stratégie, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et RSE » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Ce comité est notamment chargé de veiller aux évolutions du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Le groupe calcule les émissions de CO₂ liées au transport avec le référentiel élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, France). Mis en place initialement sur les transferts de produits entre les usines et les plateformes logistiques françaises dédiées aux conserves, le programme de mesure a par la suite été étendu à l'ensemble des technologies et des pays d'Europe desservis en produits finis pour les livraisons en clientèle. Le périmètre couvre en 2015-2016 la quasi-totalité des *business units* BELL, BDV, FRESH et est en construction sur BAM.

Différentes initiatives ont été engagées en 2015-2016 au sein des *business units* du groupe, parmi lesquelles :

- **Bonduelle poursuit le développement du transport combiné Rail-Route** sur de multiples flux. Ainsi, pour les conserves, 100 % des transports entre le bassin Nord-Picardie (France) et la Hongrie est réalisé grâce à ce mode réduisant les émissions de CO₂. Toujours depuis ce bassin, l'acheminement des produits vers l'Italie est effectué par Rail-Route à 70,6 % et vers l'Espagne à 52,3 %. Par ailleurs, les retours d'emballages en provenance de l'Italie vers le bassin Nord-Picardie (France) se font aussi à 100 % par ce mode ;
- **Le gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec un de ses partenaires transporteurs dans le Sud-Ouest de la France – Transports P. Mendy –, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère près de 15 % d'économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels. Autre avantage : la baisse drastique des rejets d'oxydes d'azote (- 50 %) et de particules fines (- 80 %) ;
- **L'accord de mutualisation de transport** a été reconduit avec la société Délifruit (France) sur 10 plateformes clients pour les produits frais. Dans le même objectif de réduction des émanations de CO₂ a été conclue une nouvelle collaboration avec le fournisseur français Plukon ;
- **Le groupe travaille en relation étroite avec ses prestataires transporteurs actifs dans la RSE**. Ainsi, en Italie, un test est mené sur l'usage de camions transportant 37 palettes au lieu de 33. L'initiative, menée depuis janvier 2015, présente des résultats très favorables et est amenée à se développer ;

- **La voie maritime** est elle aussi utilisée. Bonduelle gère une relation par bateau entre le Nord de la France et Santarém au Portugal, pour les produits surgelés. De même le groupe utilise une liaison maritime entre l'Espagne et l'Italie pour les salades fraîches ;
- Enfin, Bonduelle a entamé un travail de recherche sur les opportunités d'acheminement par voie fluviale qui pourraient s'avérer particulièrement pertinentes avec la mise en place du Canal Seine Nord Europe.



La démarche « Tous acteurs » (voir page 24) repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme de chaque nouveau projet. Cette dynamique agile s'illustre notamment par le concours de bonnes pratiques lancé auprès de tous les salariés, permettant de partager et valoriser les initiatives décrites dans les infographies ponctuant ce rapport RSE.

2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.5.1 Enjeux et objectifs

Valoriser les qualités nutritionnelles des légumes, garantir la sécurité alimentaire maximale et la traçabilité des produits, être constamment à l'écoute des consommateurs pour innover et satisfaire leurs attentes : les engagements du Groupe Bonduelle se concrétisent au quotidien, favorisant une alimentation équilibrée et naturelle.

Enjeux nutrition-achats	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
ENJEUX SOCIÉTAUX <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire des consommateurs • Respect des normes de comportement : Éthique 	QUALITÉ <p>Assurer une qualité et une sécurité maximale de nos produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser la certification de 100 % des sites en matière de process qualité • Réduire le taux de réclamation ACHATS <ul style="list-style-type: none"> • Étendre la Charte approvisionnement simplifiée fournisseurs à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes transformés (hors partenaires producteurs) • Étendre le périmètre des fournisseurs adhérents au <i>UN Global Compact</i> • Sensibilisation et engagement des fournisseurs à la démarche RSE de Bonduelle via un questionnaire de 23 questions 	<ul style="list-style-type: none"> • 97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification • 43 788 analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, 20 537 sur les produits surgelés, frais ou traiteur • 42 % des fournisseurs ont signé la Charte approvisionnement simplifiée • 90 % du budget géré par la Direction des achats du Groupe Bonduelle est couvert par des fournisseurs signataires des principes de l'<i>UN Global Compact</i> • 180 fournisseurs ont répondu au questionnaire RSE au 01/01/2016

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

MAÎTRISE DES PROCÉDÉS ET TRAÇABILITÉ

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent deux fois par an. Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques.

Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ;

- contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

Dans le cadre du plan de surveillance continue, 43 788 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 20 537 des produits surgelés, frais ou traiteur ont été réalisées en 2015-2016.

Les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et, en 2015-2016, par des analyses de risques. L'objectif étant d'évaluer et de maîtriser les risques de fraude et de malveillance. Les plans d'actions ont notamment donné lieu au renfort de la sécurité de certains sites.

Bonduelle dispose d'un processus de certification de ses sites de production exigeant, *a minima* le respect de la norme internationale ISO 9001 ou de normes équivalentes. À cette certification s'ajoutent d'autres référentiels (IFS, BRC), spécifiques aux normes de la profession, des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients (McDonald's par exemple).



97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

- 12 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008) ;

- 3 sites possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 24 unités bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.

(IFS : référentiel privé, propriété de la FCD – fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son

équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, il est très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 4 sont accrédités FSSC 22000 et 3 sites américains sont accrédités SQF (Safety Quality Food).

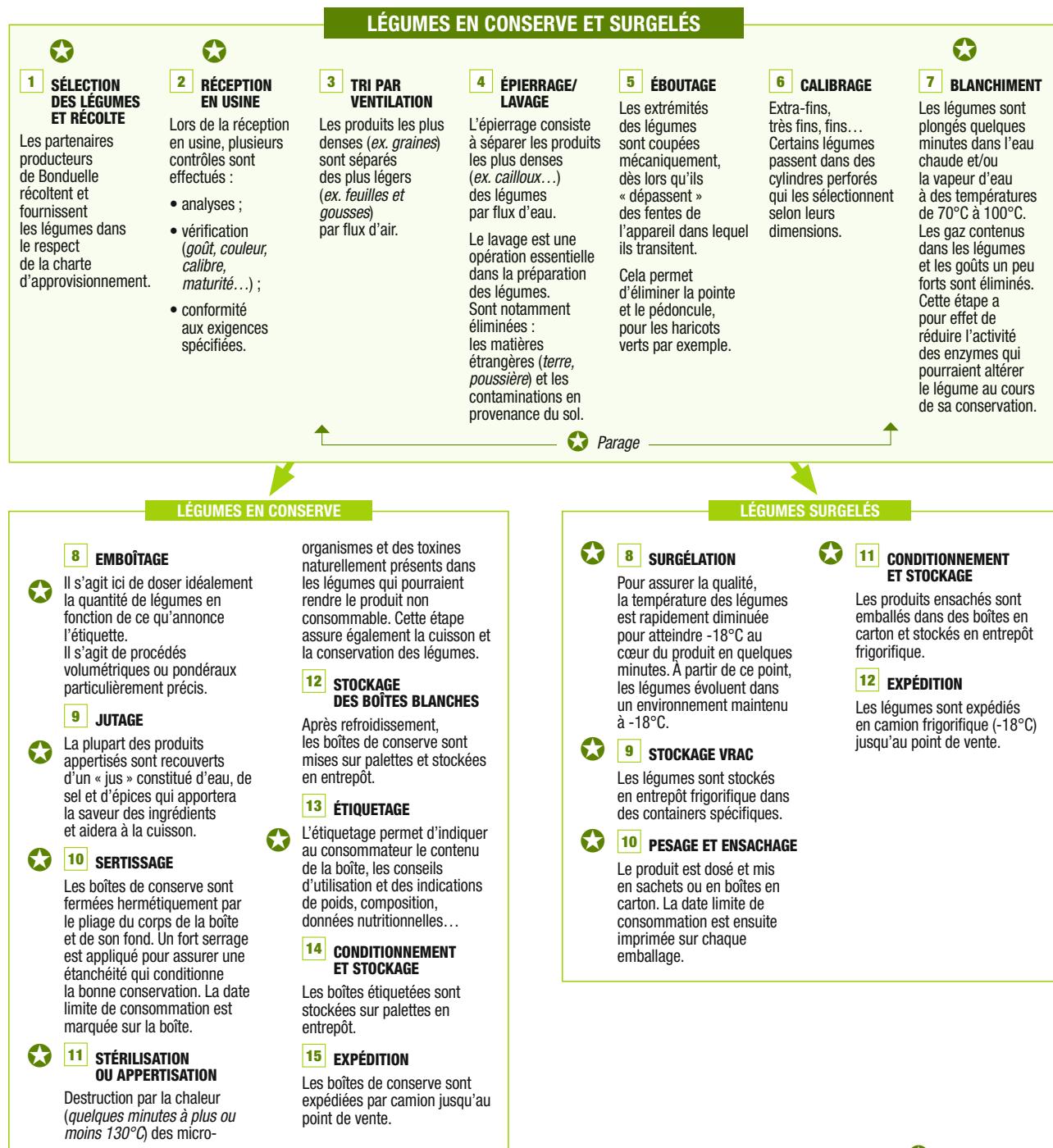
(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

Enfin, d'autres certificats couvrant des domaines particuliers sont également engagés et audités par des organismes extérieurs accrédités. En 2015-2016, Bonduelle compte 17 sites possédant une certification « biologique » pour répondre à la demande de ses clients.

PROCÉDÉS DE FABRICATION

Des dizaines de contrôles qualité sont effectuées depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Bonduelle assure ainsi une parfaite traçabilité du champ à l'expédition permettant de réagir vite en cas de détection de problème qualitatif.

Ces schémas présentent les principaux contrôles effectués tout au long des procédés de fabrication.



 Contrôles qualité



LÉGUMES FRAIS PRÉTS À L'EMPLOI (SALADES EN SACHET) ET LÉGUMES FRAIS PRÉTS À CONSOMMER (SALADES TRAITEUR ASSAISONNÉES)



1 SÉLECTION DES LÉGUMES

Les partenaires producteurs de Bonduelle récoltent et fournissent les légumes dans le respect de la charte d'approvisionnement.

La récolte est une opération délicate pour tous les légumes fragiles, en particulier pour les salades.



2 RÉCEPTION EN USINE

À partir de ce point, les légumes évoluent dans un environnement maintenu à +4°C.

Lors de la réception en usine, plusieurs contrôles sont effectués :

- analyses ;
- vérification (*goût, couleur, calibre, maturité...*) ;
- conformité aux exigences spécifiées.

3 COUPE

Les salades sont coupées, triées et soigneusement contrôlées avant le départ vers l'opération de lavage.

4 LAVAGE

Les salades sont lavées efficacement pour éliminer terre et insectes sans abîmer les feuilles elles-mêmes.

5 ESSORAGE OU SÉCHAGE

Le surplus d'eau provenant du lavage est éliminé tout en respectant le produit, soit par essorage soit par ventilation.

6 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et mises en sachets ou barquettes. La date limite de consommation est ensuite imprimée sur chaque emballage.

7 CONDITIONNEMENT

Les sachets et barquettes sont soigneusement mis en cartons, en prenant soin d'éviter tout choc ou écrasement.

8 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

9 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

3 PRISE DE COMMANDE ET RÉCEPTION

Les salades traiteur assaisonnées étant des produits à courte durée de vie, c'est l'ordre du client qui déclenche les approvisionnements et la mise en œuvre de la production.

4 TRANSFORMATION

Les légumes sont rincés, coupés, râpés et égouttés.

5 ASSEMBLAGE

À chaque recette ses ingrédients : le fabricant les réunit avant toute fabrication commandée.

6 MÉLANGE

Les ingrédients sont mis en œuvre pour composer la recette. Bonduelle veille à un dosage soigné des composants pour le bon équilibre du produit final.

7 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et pesées dans les différents types d'emballages.

8 ÉTIQUETAGE

La barquette et le couvercle sont assemblés par pression. L'étiquette précise le contenu, le mode de conservation et de consommation, la date limite de consommation.

9 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

10 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

2.5.3 Approvisionnement en matières premières

L'engagement sociétal du Groupe Bonduelle s'illustre également par sa politique d'approvisionnement et de sensibilisation. Au-delà des activités liées à la sécurité alimentaire, elle intègre également des critères environnementaux et sociaux.

Les partenaires producteurs de légumes signent une Charte d'approvisionnement agronomique spécifique avec le groupe garantissant le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume (la Charte d'approvisionnement dans la partie 2.3.4).

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, les achats de certains légumes proviennent de pays éloignés comme par exemple le Kenya. Dans ce cas, l'entreprise choisit des partenaires organisés de manière à travailler avec des producteurs dont l'activité pour Bonduelle apporte des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs. Les partenaires de Bonduelle accompagnent leurs producteurs afin de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires aux cultures et, dans ce cadre, obtiennent des certifications en matière de qualité. Ce travail de long terme avec des organisations reconnues est, pour Bonduelle, l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local tout en maîtrisant la traçabilité.

Pour les légumes dont Bonduelle ne maîtrise pas la culture, l'entreprise délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée. Elle concerne les fournisseurs de fruits et légumes élaborés en lien avec la Direction des achats. La charte et les contrôles associés portent sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. En 2015-2016, 16 % des fournisseurs de fruits et légumes transformés ont été audités. Bonduelle met également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

La Charte d'approvisionnement simplifiée s'inscrit dans la politique qualité achats dont les trois axes fondamentaux sont :

- écouter et satisfaire les besoins et attentes des clients ;
- assurer la qualité des produits et prestations achetés en conformité avec les cahiers des charges et la réglementation applicable, et garantir la sécurité alimentaire ;
- améliorer continuellement ses performances.

Tout comme pour les achats de légumes, Bonduelle s'attache pour les autres fournitures gérées par sa Direction des achats à mettre en avant ses valeurs fondatrices, dont l'équité, l'excellence et l'ouverture. Sa politique d'achats intègre des critères de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), la Charte éthique de Bonduelle et les principes du *UN Global Compact*, auxquels Bonduelle a adhéré en 2003.

Via les contrats d'achats, les fournisseurs s'engagent à respecter les principes du *UN Global Compact*. En 2015-2016, 90 % du budget géré par la Direction des achats est couvert par des fournisseurs signataires des principes de l'*UN Global Compact*.

Un questionnaire RSE est également envoyé à un échantillonnage de fournisseurs dans une logique de sensibilisation et d'accompagnement.

Les relations avec les fournisseurs sont fondées sur une confiance réciproque. Bonduelle s'attache à travailler avec ses partenaires pour optimiser dans la durée la meilleure performance économique, qualitative et environnementale. La signature de la Charte éthique achats par tous les acheteurs de la Direction des achats du groupe s'inscrit dans le respect des principes de la Charte éthique du Groupe Bonduelle (voir partie 2.8.2). Elle décline les 7 valeurs de l'entreprise dans l'exercice de la fonction achat et définit un cadre comportemental cohérent vis-à-vis des fournisseurs.

2.5.4 Conception des produits

Tous les métiers du Groupe Bonduelle ont pour finalité la définition de la meilleure offre produit pour les consommateurs. Un produit responsable, à service rendu identique et sur l'ensemble de son cycle de vie (conception, fabrication, transport, utilisation, fin de vie), engendre moins d'impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé. Par exemple, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM, conformément à la législation en vigueur, et la suppression de l'huile de palme dans les produits fabriqués par l'ensemble du groupe est effective.

■ QUALITÉ NUTRITIONNELLE

Le respect de la qualité nutritionnelle de ses produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
2. l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
3. la reformulation des recettes : 257 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les services développement de chaque *business unit* entre 2009 et 2016 ;
4. le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.



Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département Nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs est impliquée dans ce projet transverse et mature qui constitue un engagement pérenne et quotidien pour le groupe.

ÉCO-RESPONSABILITÉ

Dans le respect de ses engagements dans la conception de produits responsables, Bonduelle a formé une équipe transverse, regroupant les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et *packaging*, du marketing, et de la communication pour travailler à l'élaboration d'un guide d'éco-responsabilité. Ce guide, finalisé en 2015, a pour vocation d'aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Ses modalités de déploiement sont en cours de définition. Il fixe des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits à marque vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus) et donne des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits.

Le guide repose sur 10 principes fondamentaux :

1. mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts ;
2. assurer des achats responsables notamment *via* notre Charte d'approvisionnement agronomique ou nos contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages) ;
3. garantir la sécurité de nos produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les évolutions réglementaires et en recherchant des solutions alternatives ;
4. limiter les distances parcourues par nos légumes et nos ingrédients ;
5. limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits ;
6. élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour nos consommateurs ;
7. réduire l'utilisation d'additifs ;
8. optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits ;
9. limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif ;
10. assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs

Bonduelle s'engage à livrer une information transparente sur ses produits et leurs bienfaits sur la santé. Il s'attache également à promouvoir des pratiques responsables auprès de ses consommateurs.

Tous les produits Bonduelle possèdent une information pour le consommateur indiquant les mentions obligatoires demandées par la législation européenne en vigueur (INCO). Au-delà des informations réglementaires, le Groupe Bonduelle s'appuie sur une plateforme d'information dédiée à la nutrition (NutriGO) qui s'adresse à ses équipes de marketing, vente, communication, qualité et recherche et développement. Elle met à la disposition des collaborateurs des informations objectives et fiables sur les produits, les process, la réglementation et les engagements du groupe pour leur permettre de réaliser leurs projets et de communiquer en toute transparence auprès des consommateurs. NutriGO assure à l'échelle du groupe la cohérence et la transparence des informations diffusées auprès des consommateurs.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figure des coordonnées téléphoniques, une adresse de messagerie électronique et un site Internet permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation. Bonduelle est par ailleurs engagé dans la promotion de pratiques responsables auprès des consommateurs, notamment pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) permettant au consommateur de faire des choix adaptés en fonction de son type de foyer et de consommation. La taille de la portion est également précisée sur les produits. Enfin, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle proposent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

Bonduelle Lauréat du « Trophée du rapport RSE 2016 ». Ce prix, organisé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, récompense l'implication du groupe dans le processus RSE, son orientation sociétale, la qualité de son rapport RSE et plus spécifiquement la partie liée à l'économie circulaire. Une belle reconnaissance de la démarche volontaire de transparence à l'égard de ses parties prenantes, dont les consommateurs. L'équipe Restauration hors foyer (RHF) de BELL au Bénélux a par ailleurs reçu une distinction de son client néerlandais DeliXL pour la qualité de sa politique RSE.

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE CHACUN

Bonduelle est partenaire d'AllergoBox, un portail web gratuit dédié aux allergies et intolérances alimentaires. En lien avec le monde médical et les marques de l'industrie agro-alimentaire, AllergoBox permet aux consommateurs de les informer sur les produits et recettes leur convenant le mieux. Le groupe publie ces données spécifiques pour les produits Bonduelle et Cassegrain vendus en France sur le site <https://www.allergobox.com/actualites/bonduelle-reference-plus-de-250-produits-allergobox>. De plus, grâce à son

expertise et à l'appui des services R&D, l'activité de restauration hors foyer de Bonduelle s'est engagée dans une démarche d'aide et de conseil auprès des établissements spécialisés afin de répondre aux besoins alimentaires particuliers des séniors atteints de troubles praxiques, souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer.

LE BIO EN AVANT !

Pour satisfaire la demande croissante des consommateurs d'Amérique du Nord en produits bio, la *business unit BAM* développe toute une gamme de légumes certifiés : pois, haricots, maïs doux, carottes, brocolis, choux-fleurs... Le groupe est ainsi n° 1 du bio au Québec (Canada). Dans la même logique, pour répondre aux attentes des clients, *BELL* a élargi son offre de légumes bio en conserve à 7 nouvelles références notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède.

2.5.6 Fondation Louis Bonduelle

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est née en 2004 du désir du groupe de contribuer aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation. La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Ses activités reposent sur **3 piliers** :

- **informer et sensibiliser** ;
- **soutenir la recherche** ;
- **mettre en place et soutenir des actions de terrain**.

À travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 171 projets.

De même, la Fondation Louis Bonduelle propose un prix mondial de recherche de 10 000 euros destiné à accompagner un travail de thèse lié à l'alimentation. Une information théorique et pratique sur les méthodes et astuces pour faire évoluer les comportements alimentaires est par ailleurs proposée sur le site Internet de la Fondation Louis Bonduelle. Son contenu est accessible en anglais, français, italien, néerlandais et espagnol sur le site www.fondation-louisbonduelle.org.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut – pédiatre et secrétaire du bureau de l'*European childhood obesity group*, Béatrice de Reynal – nutritionniste et Abdelkrim Saifi, Président du Directoire de la Fondation Cœur et Artères ;
- 5 représentants du groupe : Christophe Bonduelle – Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle – Directeur des relations extérieures, Christophe Château – Directeur de la RSE, de la communication et du marketing *corporate*, Gianfranco D'Amico – Directeur de Bonduelle Italie – et Laurence Depezay – Responsable alimentation durable.

FAITS MARQUANTS 2015-2016

- Les neuvièmes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle se sont déroulées le 7 juin 2016 à Paris avec pour thématique « La faim des haricots : regards croisés sur la place du végétal dans l'alimentation ». L'événement, soutenu par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui a déclaré 2016 année internationale des légumineuses, a rassemblé plus de 200 participants. Ces rencontres ont également été marquées par la remise du Prix de Recherche Louis Bonduelle, dixième du nom, décerné à Annie Gezenia Venema (Université d'Utrecht – Pays-Bas) pour sa thèse *Nudging toward effortless healthy food choices* (Encourager le choix d'aliments sains sans effort).
- La Fondation Louis Bonduelle finance et participe à la mise en place d'un référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs sur l'obésité infantile. Ce projet a pris la forme d'un e-book disponible sur le site de l'*European childhood obesity group* (ECOG) : <http://ebook.ecog-obesity.eu/>. La traduction en français, italien et polonais de cet outil, déjà disponible en anglais, a débuté en 2016.
- La Fondation Louis Bonduelle était présente à la FENS, congrès européen de Nutrition organisé à Berlin du 20 au 23 octobre 2015. L'opportunité de diffuser des dossiers et outils auprès des professionnels de santé.
- Depuis 2016, la Fondation Louis Bonduelle est membre de la Chaire Anca, hébergée par la Fondation AgroParisTech. La Chaire ANCA réalise des outils pédagogiques innovants utilisant le numérique visant à améliorer la sensibilisation à la nutrition.
- « Protéines végétales : répondre aux enjeux globaux » : la monographie réalisée et publiée par la Fondation Louis Bonduelle est en libre accès sur son site Internet en français et en anglais. Cet ouvrage fait suite à la mise en ligne, en 2015, de l'étude « Le gaspillage alimentaire : enjeux, cause et réalité » qui a bénéficié d'une large audience avec 124 000 vues et/ou téléchargements.

Afin de subventionner les initiatives locales en matière de nutrition, la Fondation Louis Bonduelle a lancé, en juin 2015, un appel à projets dédié au développement du goût et de la connaissance des enfants pour les légumes. Les projets retenus sont les suivants :

- ASSOCIATION SOURIRES D'ENFANTS – “Apprentissage durable des légumes dans quatre villages du Laos”.

Ce projet vise à faire connaître de nouveaux légumes à 300 enfants de 3 à 6 ans.

- VILLAGE PILOTE – “Diversification alimentaire pour les enfants des rues du Sénégal” – Dakar – Sénégal

L'objectif est de stabiliser 250 enfants et adolescents des rues (3 à 15 ans) par le travail de la terre et les activités culinaires.

- GRAINE ÎLE DE FRANCE – “Tous à table !” – Île-de-France – France

L'ambition : sensibiliser 300 jeunes de la région île de France aux enjeux liés à leur alimentation

- KA'FÊTE Ô MÔMES – Les légumes en fête du jardin à l'assiette – Lyon – France



Le projet a pour but de faire évoluer le rapport aux légumes de 120 enfants de 6 à 11 ans.

- TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LASALLE – “Classe verte” – Lasalle Montréal, Québec – Canada

Enjeu : améliorer les connaissances de 500 enfants (5-12 ans) sur la place du végétal dans l'alimentation, en créant un potager comme lieu d'apprentissage théorique et pratique.

- ECO-CITOYENNETÉS – “A la reconquête des légumes pour notre santé et celle de la planète” – Saint-Jean de Paracol (11) – France

Le projet cherche à changer la perception des légumes de 450 jeunes de 8 à 18 ans.

- CERISE – “Légum'âge, il n'y a pas d'âge pour manger des légumes” – Nanterre (92) – France

Sensibiliser à une alimentation équilibrée et durable 30 enfants de 6 à 11 ans et leurs familles en situation de précarité sociale et économique.

- MÉDITERRANÉE 2000 – « Dis-moi comment tu pousses, je te dirai qui tu es » – Cannes la Bocca (06) – France

L'objectif consiste à faire connaître les légumes à 900 enfants de 3 à 8 ans en leur expliquant comment ils se développent.

- LA FERME DU BORD DU LAC – Terre en mains – Montréal, Québec – Canada

Fournir à plus de 2 000 enfants de 3 à 13 ans l'occasion de découvrir la culture des légumes selon des modes écologiques, de connaître la diversité et les bienfaits des légumes et d'apprendre à les préparer.

- COMITATO PER LA COSTITUZIONE DELLA FONDAZIONE ELIC (ÉCOLE LIBRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR ENFANTS) – Trieste et Nice – Italie et France

Faire connaître la diversité et la variété de l'alimentation végétale à 660 jeunes de 8 à 14 ans.

2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.6.1 Enjeux et objectifs

La vision du groupe à l'horizon 2025 (VegeGo!) a pour enjeu d'accompagner le développement futur de l'entreprise en privilégiant trois axes complémentaires : la création de valeur économique, le modèle de croissance internationale et le développement du

capital humain. Il s'agit également d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Enjeux Hommes et sécurité	Objectifs 2017	Résumé des faits marquants 2015-2016
ENJEUX SOCIAUX <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des Hommes • Développement des potentiels • Diversité • Éthique 	<p>Assurer la sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser un taux de fréquence (TF) des accidents du travail de 0 à horizon 2025 <p>Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viser 100 % des entretiens individuels d'évaluation et de développement • Favoriser la promotion interne et encourager la politique de recrutement de proximité <p>Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes porteuses de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser la Charte éthique auprès de 100 % des collaborateurs • Diffuser les principes de la RSE dans le management et la culture du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Passage du taux de fréquence des accidents du travail à 4,03 en 2015-2016 contre 7,43 en 2014-2015 • 79,42 % des salariés ont bénéficié d'entretiens d'évaluation et de développement • Lancement du programme Jeunes Pousses, pépinière de talents • Lancement du volet formation du projet <i>Finance for Growth</i> <ul style="list-style-type: none"> • Signature du 4^e accord Handipol en France • Diffusion et formation à ManageGo!, le modèle de management du groupe

Enjeux engagement sociétal	Objectifs 2013-2017	Résumé des faits marquants 2014-2015
ENJEUX SOCIÉTAUX <ul style="list-style-type: none"> • Développer les relations économiques locales • Développer l'emploi local • Rendre accessibles les produits 	<p>Mettre en place un projet sociétal dans chaque site et pays où le groupe est présent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager des relations avec les parties prenantes dans tous les pays où le groupe est présent • Engager un projet groupe sociétal et de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • 27 sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets sociaux engagés avec leurs communautés locales • Développement du projet Aponh au Cameroun

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.



2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

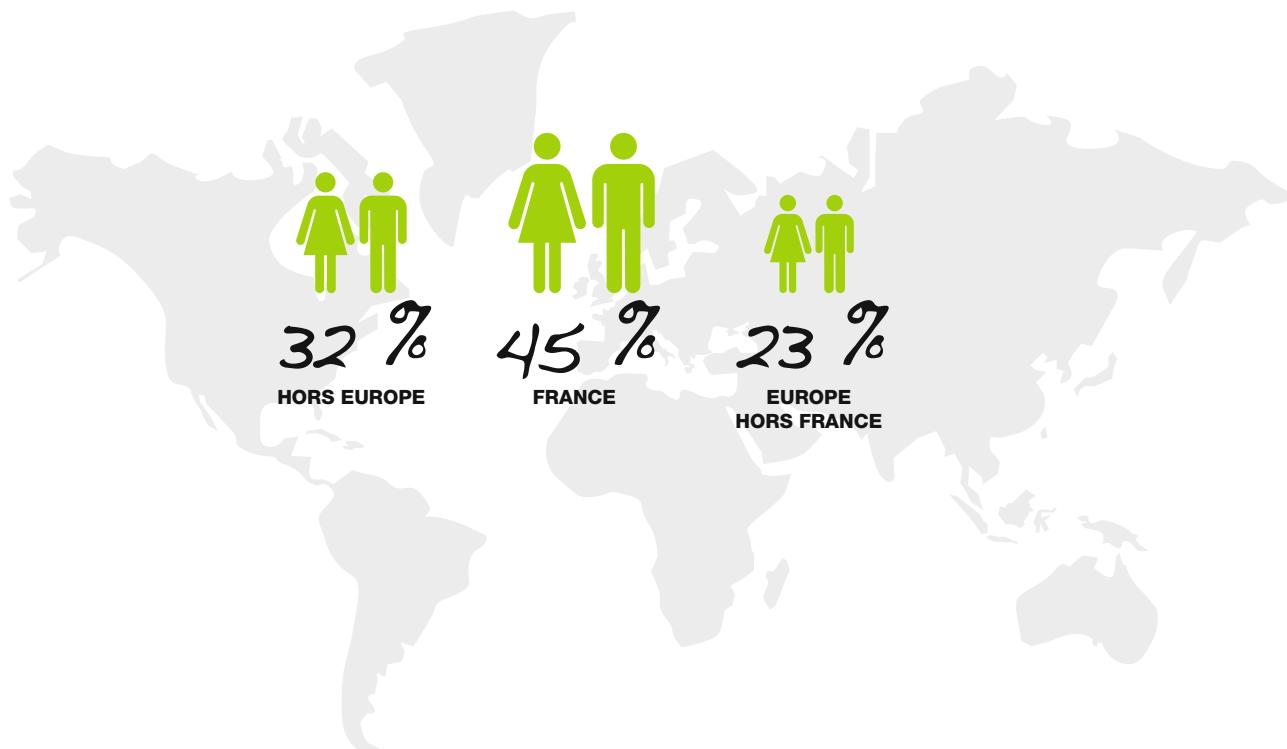
Sécurité et conditions de travail, dialogue social, formation, emploi local... Ces préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- **la création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;

- **le modèle de croissance internationale**, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- **le développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits...).

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 7 100 en effectif permanent (présents au 30 juin 2016). Ils sont 9 961 en équivalent temps plein (contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée, contrats saisonniers et autres contrats).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU GROUPE BONDUELLE EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN



■ MODE D'ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines groupe. Celui-ci participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe de trois personnes en charge de :

- définir les politiques et les process communs de développement des Hommes pour le groupe ;
- développer et piloter des programmes permettant de renforcer les compétences clés et le management ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau ;
- piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux du groupe et accompagner les *business units*.

Des réunions de coordination mensuelles entre les Directeurs des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment de recenser les postes à pourvoir et les ressources humaines disponibles. La politique, validée par le Comité Exécutif, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Un séminaire international, organisé une fois par an, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des *business units* (BAM, BDV, BELL, FRESH) et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines et de recenser les priorités d'actions des *business units* sur leur périmètre respectif.

2.6.3 Sécurité et conditions de travail

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou encore de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail. Cette démarche entre dans le cadre du programme VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

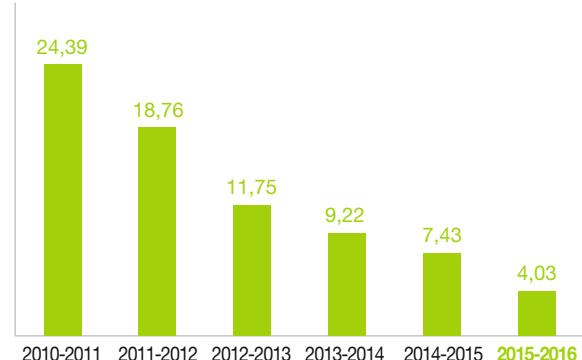
La sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif et des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units*

et les responsables des pays. Afin de mobiliser plus fortement les salariés sur cette problématique, la politique du groupe incite les managers à intégrer la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels. Autre axe de progrès : la constitution d'un réseau sécurité, entamée en mai 2012, rassemblant des représentants de l'ensemble des sites afin d'échanger sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements.

Ce réseau a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs. Le taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt est ainsi passé de 24,4 en 2010-2011 à 4,03 en 2015-2016. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde.

■ Taux de fréquence des accidents du travail du Groupe Bonduelle

Taux de fréquence



Fin juin 2016, 19 sites de production de Bonduelle ont atteint un an ou plus d'activité sans accident entraînant un arrêt de travail. Ces bonnes performances sont en ligne avec l'objectif que s'était fixé le groupe. Au Canada, l'usine d'Ingersoll a enregistré 3 ans d'activité sans accident avec arrêt de travail. En France, l'usine de Renescure, l'une des plus importantes du groupe, est parvenue à 2 ans sans arrêt. Fin juin 2016, les deux usines russes n'ont enregistré aucun accident avec arrêt de travail depuis plus d'un an.

Le site Bonduelle de Tecumseh, au Canada, a remporté le prix Diamant du Gord Smith Healthy Workplace, décerné par le bureau de santé de Windsor-Comté d'Essex. Cette récompense salue l'excellence de la politique menée en matière de santé et de sécurité au travail. La démarche s'inscrit dans le cadre du projet VegeGo! et des 5 objectifs RSE définis en 2015-2016 par le Groupe Bonduelle.



2.6.4 Politique salariale et dialogue social

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité.

PASSEPORT SOCIAL INDIVIDUEL

En France, Bonduelle a distribué sur 16 de ses sites un passeport social individuel. Découverte pour certains, renouvellement pour d'autres, il permet d'apporter aux salariés permanents une vision claire et concrète des atouts de la politique de rémunération de l'entreprise. C'est un moment d'échange privilégié avec le *manager* sur les composantes de la rémunération et des avantages sociaux.

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (disponible ainsi que la composition du Comité Éthique en 2.8.1 et 2.8.2), Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. En 2015-2016 Bonduelle a signé 50 accords collectifs avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit à *minima* une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe. Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur).

Le Comité de Groupe permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

La qualité du dialogue social au sein du Groupe Bonduelle s'est notamment illustrée en 2015-2016 par la signature de différents accords :

- accord Handipol France : signé en septembre 2015, il est le 4^e accord qui favorise le recrutement, l'intégration, la formation des travailleurs porteurs d'un handicap permettant ainsi à Bonduelle de poursuivre les démarches initiées depuis plusieurs années ;

- accord d'intéressement France : conclu en décembre 2015, il concerne les salariés de la *business unit* BELL et ceux de la société Soléal. Afin de poursuivre la démarche VegeGo! le groupe a souhaité prendre en compte des indicateurs de sécurité, de performance et d'économie dans le calcul de cet intéressement ;
- accords d'intéressement France : le groupe a renouvelé ses accords d'intéressement arrivant à échéance pour Bonduelle SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Bonduelle Development SAS, prenant toujours en compte l'évolution du contexte économique concurrentiel ;
- accord travailleur saisonnier au Canada : deux usines du Québec ont renouvelé leurs accords concernant les salaires et conditions de travail des travailleurs saisonniers.

Bonduelle a signé un accord avec l'ensemble des organisations syndicales du site de Russy-Bémont (France) afin de gérer de manière respectueuse l'accompagnement social lié à la cessation d'activité de ce site, effective à partir de fin juin 2016 pour la partie production. Cet accord signé à l'unanimité donne la priorité aux reclassements internes dans le bassin Nord-Picardie et à la mise en œuvre de mesures d'âge permettant de mieux envisager les fins de carrière et de limiter au maximum les départs contraints dans un contexte de marché européen difficile, marqué par une baisse significative des volumes de production.

2.6.5 Formation et développement des femmes et des hommes

Au long de son histoire, Bonduelle a développé un modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode de gouvernance et ses valeurs. Ce modèle est au cœur de la réussite du groupe. Il doit aussi être une des clés de la construction de son avenir et de sa pérennité. Avec VegeGo! Bonduelle s'est donné des ambitions fortes en termes de croissance, de création de valeur, de développement international, de sécurité. ManageGo!, co-construction entre des *managers* Bonduelle et des experts en ressources humaines de l'entreprise, fixe un repère commun pour tous les *managers* du groupe. Depuis 2014, collaborateurs et *managers* ont pu s'approprier le modèle managérial de l'entreprise grâce à une pédagogie innovante qui a pour objectif de faire des formations animées par deux « facilitateurs », un responsable des ressources humaines et un *manager*. L'objectif de cette pédagogie innovante est de faire émerger les connaissances au sein d'ateliers de co-création réunissant une vingtaine de collaborateurs et de permettre aux salariés de s'approprier le modèle managérial de l'entreprise.

ManageGo! rassemble et invite chacun des *managers* à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise.

Il pose les 3 dimensions du management Bonduelle :

- cultiver la performance : le *manager* est ambitieux et exigeant, il est orienté performance et crée de la valeur durable ;
- développer les Hommes : le *manager* s'engage dans l'accompagnement, le développement et l'évolution de tous ses collaborateurs ;
- être agile : le *manager* fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation. Il adapte son management aux contextes et aux personnes.

Ce modèle de management doit nourrir l'ambition du groupe : « être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

ManageGo! s'inscrit également dans le développement et l'accompagnement des talents. Ces deux éléments sont centraux dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle qui, pour assurer la poursuite de son développement international et saisir les opportunités de croissance qui s'ouvrent à lui, doit pouvoir compter sur les meilleures compétences dans chacun des pays où il est implanté. Cette vision internationale anime l'ensemble de la politique de ressources humaines du groupe.

La politique de formation du groupe privilégie l'accompagnement et le développement de la sécurité dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et le développement des nouveaux talents. Le taux de formation des salariés est de 1,44 % (dépenses de formation rapportées à la masse salariale) et la durée moyenne de formation est de 29 heures.

FINANCE FOR GROWTH : LA FORMATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Le chantier VegeGo! numéro 21 a donné naissance à un projet ambitieux *Finance For Growth* permettant à chacun d'intégrer la notion de création de valeur financière dans ses choix opérationnels.

Depuis octobre 2015, il se concrétise notamment par une formation suivie par plus de 450 *managers*. Elle permet à chacun d'identifier les leviers pour contribuer collectivement à une croissance rentable, économie en capitaux visant à l'atteinte de l'ambition VegeGo!

Un programme propre à Bonduelle a été conçu favorisant un apprentissage diversifié. Les participants s'approprient les mécanismes financiers en les expérimentant via une session de *e-learning* et un cas pratique en lien avec notre business. Dans l'esprit ManageGo! cette formation favorise une démarche de co-construction de solutions en encourageant l'émergence de nouvelles idées.

PÉPINIÈRE DE TALENTS

La *business unit* Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec les écoles d'ingénieurs :

- Hautes études d'ingénieur (HEI) ;
- Institut supérieur d'agriculture (ISA) ;

- Institut supérieur d'électronique et du numérique (ISEN) .

Ce programme vise pour Bonduelle Fresh Europe à se doter d'une pépinière de talents indispensable à sa croissance et son équilibre économique. Jeunes Pousses est aussi pour les étudiants l'occasion de découvrir les différents métiers du groupe au travers de stages en France mais aussi en Allemagne et en Italie, et de valoriser leurs expériences dans le cadre de missions confiées avec de véritables enjeux.

2.6.6 Diversité

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

L'emploi des salariés porteurs de handicap est un autre pilier de la politique diversité du groupe. En France, notamment, de nombreuses initiatives existent en matière de handicap :

- création de la mission handicap avec un coordinateur handicap au sein de la Direction des ressources humaines France ainsi qu'un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe ;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 % pour le périmètre France ;
- communication régulière sur les actions menées via l'affichage dynamique interne « Bonduelle Channel », la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) et prochainement l'Intranet ;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap ;
- insertion (tutorat) et accompagnement du collaborateur porteur de handicap ;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap par le biais d'un kit « Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé » (RQTH). Il a été élaboré en 2016 et sera disponible en août de cette année. Une communication spécifique Handicap sur l'Intranet de l'entreprise est prévue pour le mois de septembre. Enfin, un volet Handicap est intégré dans le module de formation au management « Manager au quotidien ».

De plus, l'accord Handipol 4, agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en octobre 2015, se concrétise – à fin juin 2016 – par 24 projets d'aménagement de postes de travail et des études ergonomiques réalisées sur 5 sites de production par un cabinet d'experts en ergonomie.



SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Comme chaque année pendant la semaine du handicap, des initiatives pour l'emploi des personnes en situation de handicap ont été menées sur le siège de Villeneuve d'Ascq (France) : stand sur l'ergonomie au travail, pièce de théâtre de sensibilisation au handicap ou encore une démonstration « Toucher pour voir » afin de mieux comprendre les personnes déficientes visuelles.

Cet accord Handipol a impulsé une dynamique reprise dans d'autres pays. Par exemple, aux Pays-Bas, Bonduelle a mené avec succès un stage d'insertion d'une personne handicapée. Contacté par une association locale, le siège néerlandais a offert à cette jeune femme un stage de trois mois au service comptabilité, un domaine dans lequel elle avait une expérience antérieure. Cette démarche lui a permis de mieux cerner ses capacités à réintégrer le marché du travail, à son rythme.

2.6.7 Droits de l'Homme

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'abolition effective du travail des enfants, et à l'élimination du travail forcé ou obligatoire. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis ;
- convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : Canada, États-Unis ;
- convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention n° 138 sur l'âge minimum de travail : Canada, États-Unis ;
- convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé.

Dans le cadre de sa Charte éthique, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils

respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du *UN Global Compact*, une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies incitant les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations Unies contre la corruption.

2

2.6.8 Participer à la vie locale des implantations

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif de ce chantier VegeGo! est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2015-2016, 27 sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

- **Bordères, Labenne (France)** : « J'ai 9 ans et j'aime les légumes » : dans le cadre de ce programme sont organisés chaque année par les salariés de l'établissement une visite d'usine et des ateliers de sensibilisation au goût et à une alimentation équilibrée à destination des élèves des écoles situés à proximité du site ;
- **San Paolo d'Argon (Italie)** : le site est investi dans des projets pédagogiques et ainsi, depuis septembre 2015, a accueilli plus de 400 jeunes pour leur faire découvrir l'usine et ses activités ;
- **Straelen (Allemagne)** : TAFELN, organisme à but non lucratif, dispose de 860 magasins en Allemagne qui recueillent des aliments et les proposent gratuitement aux personnes défavorisées. L'usine de Straelen a fait un don d'environ 1 400 sachets de salades qui ont ensuite été distribués à des réfugiés durant la période des fêtes de fin d'année ;
- **Saint-Benoist (France)** : l'opération « Un parent un métier » est l'occasion pour les enfants de salariés de découvrir l'entreprise mais aussi de leur faire partager différentes règles ;
- **Sainte-Martine (Canada)** : 12 employés de l'établissement ont contribué à la réussite des Mercredis Communautaires organisés par Actions Familles dont l'objectif est de présenter les ressources et organismes de la région aux personnes et familles en difficulté ;
- **Saint-Césaire (Canada)** : « Les Cuistots Saint-Vincent » est un projet entrepreneurial visant à redonner confiance aux enfants en difficultés d'apprentissage via des ateliers de cuisine et de dégustation. Les employés du site ont participé à deux journées d'actions dédiées aux « saines habitudes de vie » ;
- **Nagykörös, Békéscsaba (Hongrie)** : les équipes Bonduelle ont participé à différentes actions témoignant de leur implication dans la vie locale : présentation et dégustation de produits dans les écoles, organisation d'une journée de la santé, *sponsoring* d'une compétition de judo... ;

- **Eindhoven (Pays-Bas)** : les salariés du groupe organisaient traditionnellement une fête de Noël entre collègues. À cette occasion, ils ont souhaité en 2015 s'investir dans une action caritative menée auprès de Akindo, un organisme qui propose des vacances et activités gratuites pour les enfants les plus vulnérables. Au-delà du don financier, les collaborateurs ont préparé des repas pour les jeunes, organisé une distribution de cadeaux... ;
- **Villeneuve d'Ascq – Renescure (France)** : Le Groupe Bonduelle est co-fondateur et finance depuis 2014 le fonds de dotation « Agir avec la jeunesse » du Nord-Pas de Calais. Ce fonds permet de financer différentes initiatives, notamment l'École de la 2^e chance (E2C). Les sites de Villeneuve d'Ascq et de Renescure développent les échanges entre les salariés et cet organisme ;
- **Varsovie, Gniewkowo, Ruchocice (Pologne)** : 16 Bonduelle Show ont été présentés dans les écoles et crèches afin de promouvoir une alimentation saine et durable.



APONH est un projet d'aide au développement mené au **Cameroun** issu de la démarche VegeGo! définissant l'ambition du groupe à l'horizon 2025. Objectif : contribuer au mieux vivre durable de populations locales dans un pays où les secteurs agricole et agroalimentaire sont peu structurés. Il s'agit également d'exprimer la mission du Groupe Bonduelle – « Être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale » – en permettant aux collaborateurs de participer à une réalisation commune, en lien avec les métiers et savoir-faire de l'entreprise et avec le soutien de la famille Bonduelle qui a souhaité s'associer à cette initiative. Concrètement, APONH – « C'est bon » en bamiléké, le dialecte de l'éthnie au cœur du projet – vise à structurer une filière végétale en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs. La formation aux traitements de soin des plantes, la mise en place d'une parcelle expérimentale et d'un abri pour les cultures, le don de matériel sont autant de réponses pratiques permettant d'améliorer les techniques de production auprès d'environ 25 agriculteurs. Par ailleurs, en lien avec l'IECD, l'Institut européen de coopération et de développement, partenaire du projet, Bonduelle et ses équipes bénévoles ont instauré des cahiers de suivi parcellaires individuels pour optimiser la gestion des récoltes. Enfin, pour compléter ce volet agronomique, ont été identifiés des débouchés fiables à ces productions locales : épiceries fines, restaurants, particuliers ou encore entrepreneurs, à l'image de Julie, spécialisée dans la fabrication de céréales concassées servies traditionnellement sous forme de bouillies aux enfants. En aidant Julie à sécuriser son approvisionnement – directement auprès des producteurs APONH – et en l'accompagnant dans l'élargissement de son offre, les participants à ce projet contribuent au développement économique sur un mode vertueux, fidèle aux valeurs et à l'ADN du groupe. Un nombre croissant de collaborateurs de Bonduelle s'engage bénévolement dans ce projet en donnant de leur temps et en partageant leurs compétences pour aider les bénéficiaires à se développer de façon pérenne.

EMPLOI LOCAL ET SAISONNIER

Selon les bassins d'emplois où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles. De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie en effet un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 17 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Ils sont fidélisés grâce à une politique de rémunération adaptée et des contrats de travail par type de récolte leur assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois.

Bonduelle travaille, sur certains sites, en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Cette politique passe également par le développement, aux États-Unis et au Canada, de maisons d'accueil permettant aux travailleurs de se loger dans de bonnes



conditions. La *business unit* Bonduelle Americas offre par ailleurs des sessions de formation spécifiques aux personnes maîtrisant peu ou mal l'anglais grâce à un système de vidéo-enseignement. L'entreprise déploie également, en Italie par exemple, des programmes spécialement dédiés aux saisonniers n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale, et, en Hongrie notamment, des systèmes de ramassage par bus leur évitant de supporter les coûts de transport pour se rendre sur leur lieu de travail. Au-delà, les procédures de recrutement favorisent l'embauche d'employés et de dirigeants locaux pour mener à bien les activités du groupe, à l'instar de la Hongrie où la majorité des travailleurs et des cadres sont nationaux.

DONS ALIMENTAIRES

Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, une véritable problématique puisque selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est gaspillée, soit l'équivalent de

plus de la moitié de la production céréalière mondiale. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 3 864 tonnes en 2015-2016 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

RELATIONS AVEC LES RIVERAINS DES SITES INDUSTRIELS

La sensibilité aux odeurs, au transport routier et au bruit est l'un des points majeurs de l'intégration des sites agro-industriels de Bonduelle dans leur environnement. Chaque Directeur d'usine gère son plan d'actions au plus proche de la demande locale. Les investissements dans des solutions techniques (amélioration des équipements, optimisation des pilotages, traitements supplémentaires et mise en œuvre de solutions spécifiques) sont organisés en lien avec les riverains.

2.7 Note méthodologique du reporting RSE

2.7.1 Contexte et objectifs

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche RSE de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core GRI G4 du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément à l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010 et en accord avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4 (voir page 230). Les indicateurs seront revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4 et des priorités définies par la démarche de matérialité, en cours de diffusion à l'échelle du groupe.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux du *reporting* 2014-2015 afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut-être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

Pour cet exercice, le rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise, le processus de *reporting* et une sélection d'indicateurs ont également été vérifiés par le cabinet Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes (2.7.6 Rapport d'assurance) pour répondre aux exigences de certification de la loi Grenelle 2 et afin d'intégrer une vérification externe sur la fiabilité du *reporting*.

2.7.2 Procédure

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur de la communication externe et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés : Hommes et sécurité, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, *supply chain* et achats, engagement sociétal.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et une communauté digitale est dédiée à l'utilisation de l'outil.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

CONTRÔLES ET VALIDATION

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine Hommes et sécurité, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine Hommes et sécurité. Des audits internes ont été menés tout au long de l'année par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le *reporting*. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.



CONSOLIDATION DES DONNÉES

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®.

Une revue de cohérence groupe est assurée par les experts de domaine et le contrôle de gestion.

L'ensemble des indicateurs est validé lors d'un Comité de Pilotage RSE en septembre.

OUTILS DU REPORTING HOMMES ET SÉCURITÉ

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement *via* des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

ANIMATION DU REPORTING

Le *reporting* RSE sollicite environ 200 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale B!GREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.7.3 Périmètre (GRI-G4-17, G4-20, G4-23)

L'ensemble des sites et business units du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe – page 16) est concerné par le reporting RSE. Le périmètre de reporting est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés – note 10.4 - Liste des sociétés du groupe - page 173) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante ;

- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et Hommes et sécurité ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine Hommes et sécurité ;
- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine Hommes et sécurité. Les quantités reportées sont non significatives .
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE INTERVENUE DURANT L'EXERCICE 2015-2016 (GRI-G4-23)

- Le site de Lethbridge, usine acquise au cours de l'exercice précédent, est intégré à l'ensemble du périmètre ;
- Le site de Rungis (bureaux) est intégré au domaine Hommes et sécurité.

AMONT AGRICOLE

Le *reporting* est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec (Canada) ; Ontario (Canada) ; États-Unis.

TRANSPORT

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2015-2016, le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini ainsi :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne Portugal	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Afrique Pologne	Ramasse des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne	France
Intersites	France Pologne Portugal Espagne	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne	France Pologne	France Italie	France
Distribution	France Espagne Italie Benelux Allemagne/Autriche Export Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie	France Europe Russie Export	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne	France

ACHATS

Le périmètre du *reporting* achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- Canada : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

2.7.4 Indicateurs (GRI-G4-22)

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* sont situés en partie 8, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. La liste des indicateurs vérifiés par Deloitte figure en partie 2.7.7.

MÉTHODES ET OUTILS DES INDICATEURS TRANSPORT

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), nous avons souhaité mettre nos travaux en conformité avec ces principes et revu les méthodes de calcul des émissions.



Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) via la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 T et pour un tracteur 44 T, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;
- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour la ramasse également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;
- pour les activités de conserve et surgelés, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulement essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;

- les achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- les avoirs avec retour de marchandises ;
- les commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DLUO (date limite d'utilisation optimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

PRÉCISIONS SUR DES INDICATEURS AGRONOMIE

- Biodiversité / essais variétaux :

La dénomination, la définition et la méthode de calcul de l'indicateur ont été revues cette année. Il a en effet été jugé plus pertinent de communiquer sur le nombre de variétés testées (donnée reportée en 2015-16) que sur le nombre de tests (données reportée en 2014-15).

- Pilotage de la fertilisation :

La dénomination de l'indicateur a été clarifiée par rapport aux années précédentes. L'indicateur couvre l'ensemble des méthodes de fertilisation préconisées par Bonduelle et n'est plus limité à la fertilisation azotée. Cet élargissement de la définition vise à tenir compte des caractéristiques des différents bassins de production.

PRÉCISION SUR UN INDICATEUR RESSOURCES HUMAINES

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

PRÉCISIONS SUR LES INDICATEURS RESSOURCES NATURELLES

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets industriels spéciaux (DIS) : 4 sites industriels situés au Canada et aux États-Unis et représentant 13 % de la production du Groupe Bonduelle ne reportent pas ces données ;
- les émissions de NO_x, SO_x et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi dont l'indicateur est en cours construction ;
- Nouvelle règle de calcul ayant été introduite en 2014-2015 sur les entrepôts de conditionnement : les tonnages passés en centre de conditionnement ne sont plus comptés dans les tonnages totaux car sinon il s'agirait d'un double comptage. Cette règle s'applique au conditionnement intégré aux usines et aux centres de conditionnement déportés ;
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au

Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation » ;

- TeqCO_2 d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations d'énergies renouvelables utilisées sur site (biomasse, biogaz) sont considérées comme nulles ;

- Sources des facteurs de conversion et émissions :

Les FE pour les fréons sont issus de la base ADEME ou directement des prestataires. Mise à jour des facteurs : 2013.

Les facteurs d'émission utilisés pour les énergies fossiles sont issus de la base de données de l'association Bilan Carbone (Les facteurs d'émissions ont été mis à jour, sur la base du 5^{ème} rapport de l'International Panel on Climate Change, publié en 2013-2014.). Pour le Canada, le mix énergétique est très différent entre le Québec (en majorité hydroélectricité) et l'Ontario. Le FE ADEME Canada moyen ne reflétait pas cette différence. Le facteur d'émission de l'électricité du Canada est donc issu du document « Rapport d'Inventaire national 1990-2013 ».

2.7.5 Calendrier 2016

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du <i>reporting</i>
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités et Deloitte
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe & Deloitte
Septembre	Audit de la politique RSE	Responsables de domaines & Deloitte
Septembre	Revue du document de référence pour la conformité réglementaire au Grenelle	Deloitte
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2015.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.



2.7.6 Rapport d'assurance

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2016

AUX ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 juin 2016 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à la Gérance de la société Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre mars et octobre 2016 pour une durée d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 2.7 du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier

les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 17 % des effectifs et entre 17 % et 46 % des informations quantitatives présentées sur les ressources naturelles, le transport, l'agronomie et la qualité et les achats.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenus en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lille, le 7 octobre 2016

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie MARTIN
Associé

(1) *Informations quantitatives Ressources humaines* : Effectifs permanents présents au 30 juin, Effectifs saisonniers en équivalent temps plein, Embauches en nombre de contrats saisonniers, Départs du fait d'un licenciement, Heures de formation, Durée moyenne de formation par individu, Heures travaillées, Taux de fréquence des accidents de travail, Taux de gravité des accidents de travail.

Informations quantitatives Ressources naturelles et Transport : Consommation d'eau, Consommation globale d'énergie, Production de déchets banals, Pourcentage de déchets banals recyclés, Production de déchets spéciaux, Tonnes de DCO produites sur les sites industriels, Pourcentage de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation, Emballages, Emissions de gaz à effet de serre directes et indirectes, Emissions de CO₂ liées au transport

Informations quantitatives Agronomie : Essais variétaux (Nombre de variétés différentes en test), Pilotage de la fertilisation (Pourcentage des agriculteurs qui ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle), Intensité culturelle (Nombre d'hectares de légumes cultivés en moyenne par producteur)

Information quantitatives Qualité Achats : Nombre et pourcentage de fournisseurs audités, Nombre et pourcentage de fournisseurs évalués

Informations qualitatives : Investissements consacrés à la préservation de l'environnement, Gestion durable de l'eau, Economie circulaire (en lien avec la Gestion et valorisation des déchets), Evaluation de l'empreinte carbone, Gestion des sols et de la biodiversité, Démarque RSE vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants, Relations avec les parties prenantes, Sécurité alimentaire, Gaspillage alimentaire.

(2) *Entités et sites sélectionnés* : Renescure (Ressources humaines, Ressources naturelles), Rosporden (Ressources humaines, Ressources naturelles), Nagykörös (Ressources humaines, Ressources naturelles, Intensité culturelle, Qualité Achats), Tecumseh (Ressources humaines, Ressources naturelles, Agronomie), Saint-Denis (Ressources humaines), Genas (Nombre d'heures travaillées, Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail), siège Villeneuve d'Ascq Bonduelle SAS (Nombre d'heures de formation, Durée moyenne de formation par individu), Estrées-Mons Conserve (Production de déchets banals, Production de déchets spéciaux), Estrées-Mons Surgelé (Consommation d'eau, Consommation totale d'énergie, Pourcentage de DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation), Herm (Qualité Achats), Direction des Achats Groupe Bonduelle SAS (Qualité Achats), Nord Picardie (Agronomie), Hongrie (Qualité Achats, Essais variétaux), Bedford (Essais variétaux), BDV Distribution Russie (Transport), BTI (Transport).



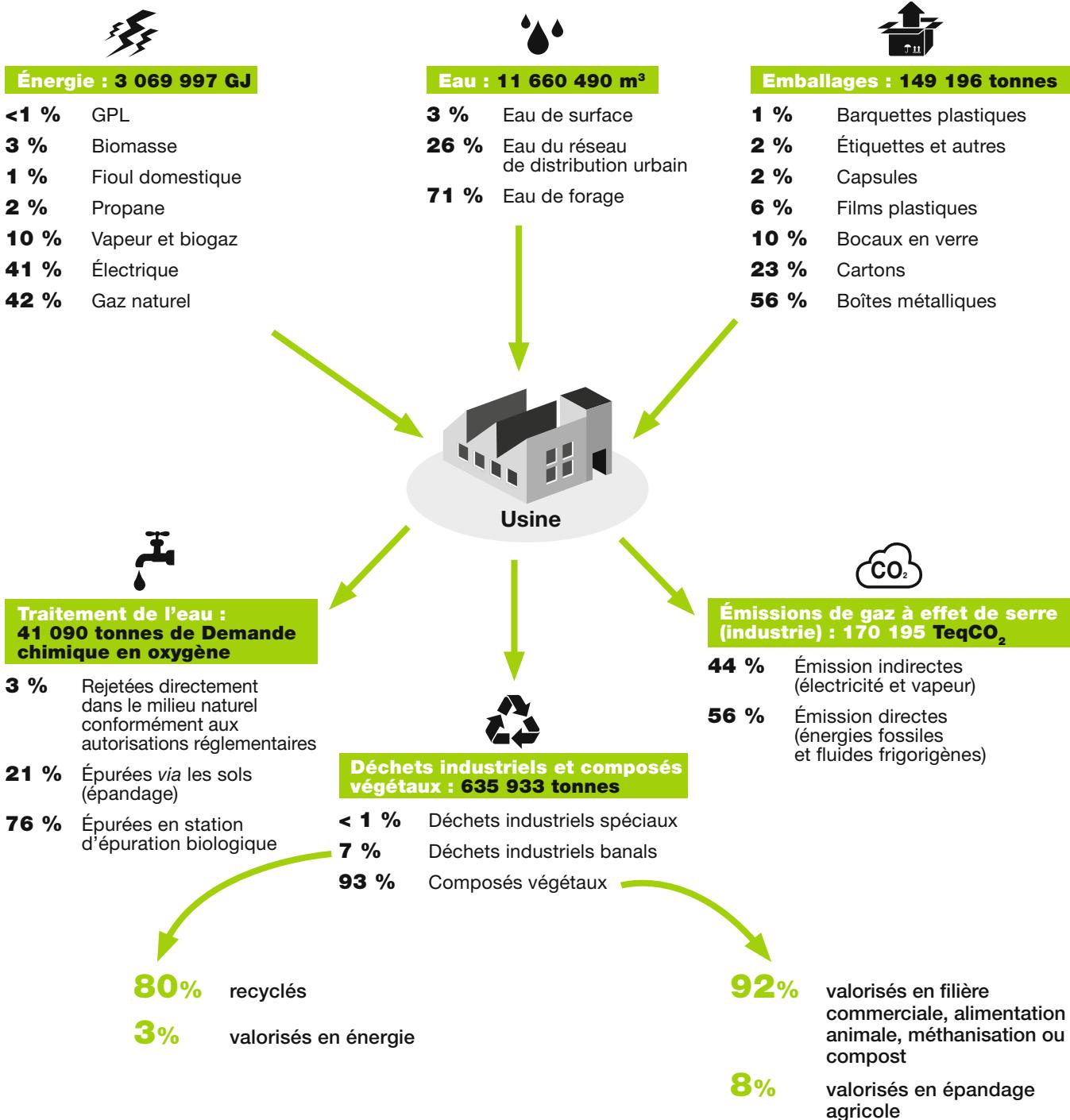
2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs

A. AGRONOMIE

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Biodiversité	3 835 variétés observées	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 1 330 variétés différentes en test (données 2014-2015 et 2015-2016 non comparables car évolution méthodologique).
Effectif agronomique	252 personnes	258 personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les CDI, les CDD, les saisonniers et les stagiaires).
Charte d'approvisionnement	99 %	95 % des agriculteurs l'ont signée (directement ou dans les contrats).
Agriculteurs évalués	87 %	84 % des agriculteurs ont été évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.
Fertilisation des sols	92 %	99,5 % des agriculteurs ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle.
Intensité culturelle	29,6 ha	30 ha de légumes cultivés en moyenne par producteur.
Réseau de surveillance	430 réseaux	282 réseaux de piégeage.

B. RESSOURCES NATURELLES**CONSOMMATION, REJET ET VALORISATION DANS LES USINES BONDUELLE**

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.





Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Tonnes TPF	1 094 504 tonnes TPF	1 060 882 tonnes TPF (tonnes de produits fabriqués)
Consommation d'eau	11 475 372 m ³ 10,5 m ³	11 660 490 m ³ consommés Soit 11,0 m ³ par tonne de produits fabriqués
Sourcing de l'eau	8 544 956 m ³ 2 566 504 m ³ 363 912 m ³	8 291 365 m ³ d'eau de forage 2 979 323 m ³ d'eau du réseau de distribution urbain 389 803 m ³ d'eau de surface
Consommation d'énergie	3 153 521 GJ (gigajoules) 1 253 145 GJ 1 567 567 GJ 0 GJ 64 437 GJ 3 349 GJ 33 683 GJ 62 484 GJ 141 037 GJ 27 819 GJ	3 069 997 GJ de consommation globale dont Électrique : 1 268 663 GJ dont Gaz naturel : 1 291 732 GJ dont Fioul (très basse teneur en soufre) : 0 GJ dont Propane : 64 535 GJ dont GPL : 2 648 GJ dont Fioul domestique : 39 165 GJ dont Biomasse : 81 322 GJ dont Achat Vapeur : 316 662 GJ (16 515 GJ de biogaz ont été brûlés en complément de gaz naturel, pour la production de cette vapeur achetée) dont Biogaz : 5 271 GJ
Répartition de l'Électricité par pays :		
	49 % 23 % 13 % 4 % 4 % 3 % 1 % 2 % 1 %	47 % France 26 % Canada 13 % États-Unis 4 % Portugal 3 % Pologne 3 % Hongrie 2 % Allemagne 2 % Russie 0,6 % Brésil
Production de déchets banals	76 402 tonnes (dont 33 892 tonnes ont été générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014) Soit 69,8 kg par tonne de produits fabriqués	43 077 tonnes Soit 40,6 kg par tonne de produits fabriqués
Filières de traitement :		
	18 % 3 % 79 %	Centre d'enfouissement technique : 17 % Valorisation énergétique : 3 % Recyclage : 80 %
Production des déchets spéciaux	284 tonnes 0,26 kg	167 tonnes Soit 0,16 kg par tonne de produits fabriqués

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Production de composés végétaux	550 643 tonnes 503 kg	592 689 tonnes Soit 559 kg par tonne de produits fabriqués
Valorisation :	8 % 72 % 2 % 17 % 1 %	Épandage agricole : 8 % Alimentation animale : 63 % Valorisation énergétique : 2 % Produit commercialisable : 19 % Autres (compost) : 8 %
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartition en m³ : 84 % 11 % 5 % 0 %	Filières de traitement, répartition en m³ : 84 % m ³ rejetés en station d'épuration 10 % m ³ rejetés en épandage après pré-traitement 6 % m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère 0 % m ³ en rejet d'effluent clair
	Rejet des polluants et proportion épurée : 44 206 tonnes de DCO * 78 % 17,5 % 2 % 2,5 %	Rejet des polluants et proportion épurée : 41 090 tonnes DCO produites sur les sites industriels 73 % de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle 21 % de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé) 3 % de la DCO traitée en station d'épuration externe 3 % de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation
Biosolids	1 899 tonnes	Production de 2 358 tonnes de matière sèche de boue biologique
	1 677 528 Nm ³	Production de 1 318 384 Nm ³ de biogaz
Emballage	160 549 tonnes	149 196 tonnes
	Répartition par typologie des matériaux : 56,3 % 20,7 % 11,2 % 4,8 % 2,6 % 1,6 % 2,8 %	Répartition par typologie des matériaux : Boîtes métalliques : 55,6 % Cartons : 23,1 % Bocaux en verre : 10,5 % Films plastiques : 5,7 % Capsules : 1,8 % Barquettes en plastique : 1,5 % Étiquettes et autres : 1,7 %
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	1 692 572 € 49 949 € 2 915 092 €	Eau et boue de station d'épuration : 1 181 274 € Déchets industriels et composés végétaux : 131 716 € Air et énergie : 1 355 453 €
Émission de gaz à effet de serre	76 384 teqCO ₂ 109 514 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et vapeur) 95 558 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

* DCO : Demande chimique en oxygène.



Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme (ETS)* pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2015 est de 22 117 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 19 443 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser pratiquement par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2015.

C. TRANSPORT (HORS BRÉSIL, CANADA ET USA)

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Émissions CO₂ (en tonnes)	18 085 tonnes de CO ₂ 13 510 tonnes de CO ₂ 73 854 tonnes de CO ₂ 105 449 tonnes de CO ₂	En amont agricole, 18 620 tonnes de CO ₂ En intersite, 14 499 tonnes de CO ₂ En distribution, 69 994 tonnes de CO ₂ Soit 103 113 tonnes de CO ₂
Ratio kg CO₂/tonne	19 kg CO ₂ 17 kg CO ₂ 71 kg CO ₂	En amont agricole, 21 kg CO ₂ émis/tonne transportée En intersite, 19 kg CO ₂ émis/tonne transportée En distribution, 70 kg CO ₂ émis/tonne transportée

D. QUALITÉ

Indicateurs	2014-2015	2015-2016
Analyses de sécurité	19 000 analyses frais, traiteur et surgelés 44 600 analyses conserves	20 537 analyses frais, traiteur et surgelés 43 788 analyses conserves
Sites certifiés	13 sites 3 sites 20 sites 4 sites 15 sites 3 sites 17 sites	12 sites sont certifiés ISO 9001 3 sites possèdent l'ISO 22000 20 sites bénéficient du référentiel IFS 4 sites sont accrédités FSSC 22000 16 sites possèdent le BRC (<i>British Retail Consortium</i>) 3 sites sont accrédités SQF 17 possèdent des certificats « biologiques »
Services consommateurs	1 service consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays
Achats de fruits et légumes élaborés	106 fournisseurs 35 % 411 analyses 97 % 47 fournisseurs 15 % 171 fournisseurs 56 %	105 fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ont signé la Charte simplifiée, soit 42 % 465 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM), dont 95 % conformes 41 fournisseurs ont été audités, soit 16 % 199 fournisseurs ont été évalués, soit 79 %

E. ACHATS

Périmètre *	Indicateur	
	2014-2015	2015-2016
France	89 %	90 %
Hongrie	91 %	87 %
Pologne	80 %	79 %
Allemagne	67 %	76 %
Italie	57 %	57 %
Portugal	96 %	96 %
Russie	100 %	100 %
Canada	99 %	99 %
TOTAL TOUS PAYS	90 %	90 %

* Achats réalisés par la Direction des achats, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie, les denrées animales et certains indirects. Ce périmètre est variable selon les pays.

INDICATEUR ACHATS 2015-2016 = COUVERTURE DU BUDGET AVEC ENGAGEMENT AU RESPECT DES PRINCIPES DU UN GLOBAL COMPACT

Tous pays



- Part du budget couverte par des contrats Bonduelle.
- Part du budget uniquement couverte par des accords tarifaires.
- Part du budget couverte par des engagements au respect des principes du UN Global Compact.

F. RESSOURCES HUMAINES

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Effectif	6 974 permanents (présents au 30 juin 2015) 9 755 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein	7 100 permanents (présents au 30 juin 2016) 9 961 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein



Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 273	1 462	2 231	6 966
Non Permanents	224	185	61	470
Saisonniers	577	412	700	1 689
Autres	426	228	182	836
TOTAL	4 500	2 287	3 174	9 961

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 349	639	850	2 838
Hommes	1 943	891	1 428	4 262
Cadres	736	318	246	1 300
Non-cadres	2 556	1 212	2 032	5 800
Permanents moins 26 ans	119	40	234	393
Permanents 26 - 35 ans	668	341	524	1 533
Permanents 36 - 45 ans	976	515	571	2 062
Permanents 46 - 49 ans	371	185	195	751
Permanents 50 - 55 ans	591	233	357	1 181
Permanents plus de 55 ans	567	216	397	1 180

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Ancienneté (effectifs permanents)	0 à 3 ans : 1 892 4 à 9 ans : 1 519 + 9 ans : 3 563 Ancienneté Moyenne : 12,82	0 à 3 ans : 1 988 4 à 9 ans : 1 545 + 9 ans : 3 567 Ancienneté Moyenne : 13
Embauches en nombre de contrats	CDI : 641 CDD : 942 Saisonniers : 4 791	CDI : 549 CDD : 683 Saisonniers : 4 515
Personnes porteuses de handicap	264 équivalent temps plein	281 équivalent temps plein
Turnover total groupe	13,23 % *	14,82 % *

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

■ Départs par type de contrat

		France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadres	Du fait d'un licenciement	5	7	4	16
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	18	8	7	33
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	23	16	18	57
	Du fait d'une mutation	15	2	4	21
Non-Cadres	Du fait d'un licenciement	70	49	233	352
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	96	155	52	303
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	189	167	727	1 083
	Du fait d'une mutation	18	0	49	67

■ Turnover par sexe *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femmes	6,5 %	16,9 %	26,6 %	14,99 %
Turnover Hommes	7,8 %	13,8 %	24,6 %	14,70 %
Départs Femmes	121	167	318	606
Départs Hommes	205	179	486	870

■ Turnover par âge *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	1,9 %	5,1 %	8,3 %	4,69 %
Turnover 26 - 35 ans	1,3 %	4,0 %	6,0 %	3,41 %
Turnover 36 - 45 ans	0,9 %	3,1 %	3,9 %	2,38 %
Turnover 46 - 49 ans	0,3 %	0,8 %	1,7 %	0,87 %
Turnover 50 - 55 ans	0,4 %	0,6 %	2,3 %	1,06 %
Turnover plus de 55 ans	2,4 %	1,6 %	3,1 %	2,42 %
Départs moins de 26 ans	86	116	265	467
Départs 26 - 35 ans	58	91	190	339
Départs 36 - 45 ans	42	71	124	237
Départs 46 - 49 ans	15	18	54	87
Départs 50 - 55 ans	18	13	74	105
Départs plus de 55 ans	107	37	97	241

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.



Indicateur	2014-2015	2015-2016
Formation	1,44 % 172 776 28 heures 36,15 % de femmes 63,85 % d'hommes	Part de la masse salariale : 1,44 % Nombre d'heures de formation : 177 979 Durée moyenne de formation par individu : 29 heures Répartition des heures de formation par sexe : 32,82 % de femmes et 67,18 % d'hommes
Conditions de sécurité	7,43 0,42 0,96	Taux de fréquence des accidents du travail : 4,03 Taux de gravité des accidents du travail : 0,23 Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France : 1,08

■ Répartition des accidents du travail (AT)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de fréquence	4,72	5,06	1,84	3,84
Hommes – Taux de fréquence	7,04	4,04	1,24	4,14
Taux de fréquence	6,11	4,46	1,45	4,03
Femmes – Nombre AT avec arrêt	13	8	4	25
Hommes – Nombre AT avec arrêt	29	9	5	43
Nombre AT avec arrêt	42	17	9	68
Femmes – Taux de gravité	0,53	0,17	0,01	0,27
Hommes – Taux de gravité	0,33	0,29	0,01	0,20
Taux de gravité	0,41	0,24	0,01	0,23
Femmes – Nombre jours perdus AT	1 457	265	20	1 742
Hommes – Nombre jours perdus AT	1 361	647	54	2 062
Nombre jours perdus AT	2 818	912	74	3 804

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,13	ND	ND	2,13
Hommes – Taux de gravité MP	0,38	ND	ND	0,38
Taux de gravité MP	1,08	ND	ND	1,08
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	5 886	ND	ND	5 886
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	1 562	ND	ND	1 562
Nombre jours perdus AT MP	7 448	ND	ND	7 448

ND : Données non disponibles

Indicateur	2014-2015	2015-2016
Restructurations industrielles	4	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 62
Organisation du temps de travail	16 556 775	Nombre d'heures travaillées : 16 889 400
	3,53 %	Taux d'absentéisme : 3,72 %
Rémunération et évolution	252 912 461 €	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 259 398 219 €
	78,16 %	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 79,42 %
	79,44 % de femmes et 77,28 % d'hommes.	Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 80,94 % de femmes et 78,45 % d'hommes



2.8 Annexes

2.8.1 Comité Éthique

Un Comité Éthique a été officiellement nommé pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il est constitué de quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel *Président du Réseau Alliances et du World Forum* Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Commissaire spécial pour la revitalisation et la réindustrialisation des Hauts de France. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS.

Jean-Bernard Bonduelle

En charge des relations extérieures du Groupe Bonduelle. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, Président de l'Union pour la promotion des industries de l'appétisé (Uppia), Vice-président de l'Association nationale interprofessionnelle

des fruits et légumes transformés (Anifelt), Vice-président de la Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes (Profel), administrateur de l'Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés (Unilet) et administrateur de la Compagnie pour la participation d'éco-emballages (Ecopar).

Arno Van Dongen

Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve puis Directeur commercial et marketing de la zone Benelux, il est actuellement Directeur de la zone Europe du Nord de la *business unit* Bonduelle Europe Long Life.

Marie-France Tisseau

Conseil juridique puis avocat-conseil, spécialisée en droit des sociétés et droit fiscal auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008. Elle est membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA.

2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle

La Charte éthique du Groupe Bonduelle donne corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et qu'il souhaite promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun

de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

Une Charte éthique, pourquoi ?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation. Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette Charte éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant

sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes,

certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

Un Comité Éthique

Un Comité Éthique est constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en ressources humaines, hygiène et sécurité ou achats. Le Comité Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs. Il est composé de 4 membres, 2 désignés au sein de l'entreprise et 2 externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunira au minimum deux fois par an, et un secrétaire sera désigné.

1 - Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du *UN Global Compact*.

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales. Le groupe s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

2 - Une entreprise équitable

DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre



personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle. Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le groupe encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

3 - Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les

emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle. Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels. Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quels que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSÉRATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité. Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'information mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer. En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre. De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise. Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle. Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite. Chaque collaborateur engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

Article I. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir la composition, les compétences et les règles de fonctionnement du Comité Éthique du Groupe Bonduelle désigné ci-après Comité Éthique.

Article II. Composition

Le Comité Éthique est composé de 4 membres : deux internes collaborateurs du groupe : le Directeur en charge de la RSE, un membre du personnel et deux externes non salariés, un membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, un membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA.

Article III. Désignation des membres du Comité Éthique

Les membres du Comité Éthique sont désignés par le Président du Groupe Bonduelle.

Article IV. Durée des fonctions et assiduité

Chaque membre est nommé pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable sur décision du Président du Groupe Bonduelle. Un membre du Comité Éthique ne peut se faire représenter lors des réunions.

Article V. Fonctionnement

Présidence : le Président est nommé par le Président du groupe pour une durée de 3 ans renouvelable.

L'ordre du jour est établi par le Président du Comité Éthique. Il doit être adressé aux membres convoqués, accompagné des éventuels documents préparatoires et du compte rendu de la séance précédente, au moins trois jours avant la date de la réunion. Le comité délibère à la majorité de ses membres présents.

Groupes de travail : le Comité Éthique peut décider de constituer des groupes de travail par thème afin de préparer les séances plénières du Comité Éthique par un travail d'instruction préalable.

Le Comité Éthique se réunit aussi souvent que nécessaire pour assurer l'accomplissement de ses missions et au minimum deux fois par an. Il peut se réunir sans délai sur décision de son Président.

Le Comité Éthique peut demander au Président du Groupe Bonduelle à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant du Groupe Bonduelle ou de toute personne extérieure – qui serait alors tenue à la confidentialité – dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour. Il peut également avoir accès à tout document utile à ses délibérations et entendre, si nécessaire, tout collaborateur du Groupe Bonduelle.

Les membres du Comité Éthique peuvent valablement délibérer par vidéoconférence, par conférence téléphonique ou par écrit, y compris par mail et télecopie, dès lors que tous les membres acceptent cette procédure.

Le Président du Comité Éthique dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Dans le cas où un membre du Comité Éthique (y compris son Président) se trouverait dans une situation de conflit d'intérêts concernant une question abordée par le Comité Éthique, il devrait alors s'abstenir de participer aux délibérations et resterait à la disposition du Comité Éthique pour fournir toutes informations utiles.

Article VI. Missions et compétences

Le Comité Éthique est une instance mandatée par le Président du Groupe Bonduelle, pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Elle est un lieu de débats et tenue à leur confidentialité. Il est chargé de toute question concernant le respect de la Charte éthique du Groupe Bonduelle.

Il a pour mission notamment :

1. de présenter toute recommandation concernant la Charte éthique, soit sur des sujets dont le comité se sera autosaisi, soit à la suite de questions qui lui auront été posées ;
2. de favoriser la réflexion sur les questions éthiques liées à l'activité du Groupe Bonduelle ;
3. promouvoir le respect de la charte dans l'ensemble des entités du Groupe Bonduelle ;
4. de s'assurer, en fonction du contexte local, de la diffusion et de la bonne compréhension de la Charte éthique par l'ensemble des collaborateurs ;
5. de proposer, si nécessaire, la modification de la Charte éthique ;
6. de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, questions particulières ou thèmes généraux ;



7. de diffuser en interne des réflexions et des recommandations ;
8. de participer, le cas échéant, à la préparation des communications concernant la Charte éthique avec des entités extérieures au groupe ;
9. le Comité Éthique rendra compte de ses travaux, de l'agenda au Président du groupe.

Le Comité Éthique ne peut se substituer aux autres instances, décisionnelles et de concertation du Groupe Bonduelle, ou réglementations spécifiques. Il n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre personnes. Il est tenu au respect du secret professionnel et à la confidentialité.

Article VII. Saisine

Le Comité Éthique peut s'autosaisir pour traiter la question de son choix qui relève de ses missions et de ses compétences par décision prise à la majorité de ses membres. Il peut être saisi soit par courrier adressé au Président du Comité Éthique, rue Nicolas Appert, BP 30 173, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, soit par :

1. les différentes instances décisionnelles du Groupe Bonduelle ;
2. tout collaborateur du Groupe Bonduelle rencontrant des difficultés liées à l'application de la Charte éthique non résolues par sa hiérarchie et qui saisit de bonne foi le Comité Éthique ;
3. tout collaborateur recevant une correspondance émanant d'un tiers ou d'un collaborateur mettant en cause la *business unit* ou le groupe ;

4. toute partie prenante concernée par la Charte éthique qui constaterait un manquement à cette dernière.

Article VIII. Destinataires et portée des avis et travaux du Comité Éthique

Le Comité Éthique répond à toute question en respectant le principe d'organisation hiérarchique, en favorisant le dialogue avec le collaborateur et en instruisant le dossier.

Les avis du comité sont purement consultatifs et informatifs. Les avis du Comité Éthique se conforment au principe d'anonymat et respectent impérativement le secret professionnel. Le Comité Éthique garantit qu'un avis sera apporté à l'auteur de la saisine.

Il est constitué annuellement un rapport présentant les saisines, leurs natures et la synthèse des travaux non confidentiels du comité et les avis à caractère général éventuellement établis à partir de l'analyse de cas concrets. Ce rapport est publié dans le rapport RSE du groupe.

Les avis issus de la réflexion du comité font l'objet d'un consensus et d'un avis collectif.

Article IX. Évolution et modification du règlement intérieur du Comité Éthique

Le Comité Éthique est susceptible d'évoluer et de modifier son fonctionnement, sa composition et ses missions selon les modalités qu'il a lui-même définies dans son règlement intérieur. Ces évolutions sont communiquées pour validation au Président du Groupe Bonduelle.

2.8.3 Matrice de matérialité (GRI- G4-18)

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2015-2016 ont conforté les résultats de la matrice.

IDENTIFICATION DES ENJEUX RSE DE BONDUELLE

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs présentés en 2.3.1, 2.4.1, 2.5.1 et 2.6.1.

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes, ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle, ont été sélectionnées.

64 ORGANISATIONS OU EXPERTS INDÉPENDANTS ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE



Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée page 106) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes récentes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

MATRICE DE MÉTÉRIALITÉ (GRI-G4-19, G4-20, G4-21, G4-25)

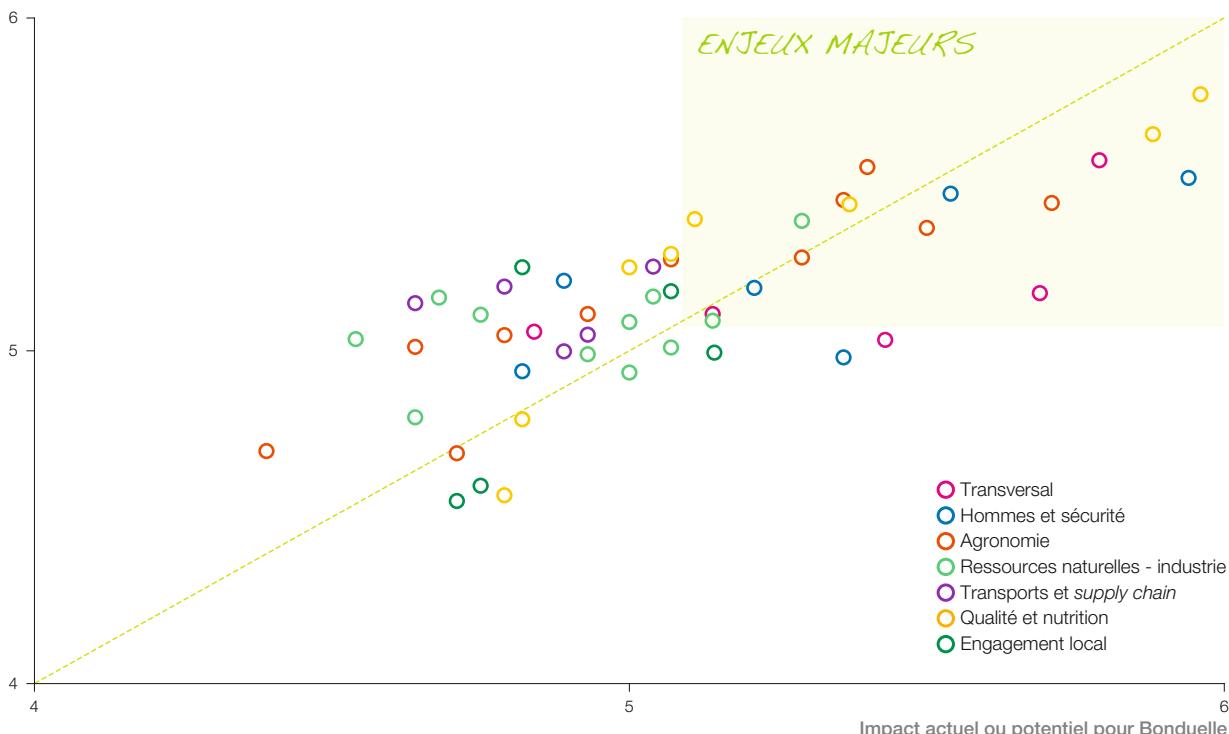
L'analyse de matérialité a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son éco-système pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détailé en partie 2.5) ;
- traçabilité alimentaire (détailé en partie 2.5) ;
- santé et sécurité au travail (détailé en partie 2.6) ;
- pratique éthique des affaires (détailé en parties 2.1.3 et 2.6) ;
- sécurité alimentaire (détailé en partie 2.5) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détailé en partie 2.6) ;
- relations avec les producteurs (détailé en partie 2.3) ;
- préservation du sol (détailé en partie 2.3) ;
- préservation de l'eau (détailé en parties 2.3 et 2.4) ;
- qualité et sécurité des emballages (détailé en parties 2.4 et 2.5) ;
- pollution de l'eau (détailé en partie 2.4) ;
- utilisation des intrants agricoles (détailé en partie 2.3) ;
- conformité légale (détailé en parties 2.7 et 2.8) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détailé en parties 2.1.2 et 2.6) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détailé en partie 2.2) ;
- composition nutritionnelle des produits (détailé en partie 2.5) ;
- économie d'énergie (détailé en partie 2.4).



MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Importance pour les parties prenantes externes



2.8.4 Acronymes

Organisations professionnelles :

- **ADEPALE** : Association des entreprises de produits alimentaires élaborés.
- **AETMD** : Association européenne des transformateurs de maïs doux.
- **Agro-Transfert ressources et territoires** : cet organisme a été créé à l'initiative du Conseil régional de Picardie, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et des Chambres d'agriculture de Picardie. C'est à la fois une plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique.
- **ANIA** : Association nationale des industries alimentaires.
- **ANICC** : Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche.
- **ANIFELT** : Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés.
- **CTCPA** : Centre technique agro-alimentaire.
- **ECOPAR** : Compagnie pour la participation éco-emballages.
- **FIAC** : Fédération française des industries d'aliments conservés.

- **ILEC** : Institut de liaisons et d'études des industries de consommation.

- **ORSE** : Observatoire de la Responsabilité sociétale des entreprises.

- **PROFEL** : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes.

- **SFPAE** : Syndicat des fabricants de fruits et légumes prêts à l'emploi.

- **SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais.

- **UNILET** : Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés.

- **UPPIA** : Union pour la promotion des industries de l'appétisé.

Autres :

- **GES** : Gaz à effet de serre.

- **IAD** : Institut de l'agriculture durable.

- **IFT** : Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires.

- **OGM** : Organisme génétiquement modifié. Les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM, conformément à la réglementation en vigueur.

- **RSE** : Responsabilité sociétale de l'entreprise.



Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative GRI G4 Content Index et article 225 Grenelle 2

● : indicateur complet – ▶ : indicateur partiel

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Stratégie et analyse					
G4-1 Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales	●	1.2 Message de la Direction générale 2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise		6 22
	Description des principaux impacts, risques et opportunités	●	1.3.2 Stratégie et politiques 4.2 Facteurs de risques 4.2.4 Risques industriels et environnementaux		9 118 120
Profil de l'organisation					
G4-3 Nom de l'organisation		●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société		220
G4-4 Principales marques, produits et/ou services		●	1.7 Nos activités 7.5 Historique du groupe 1.5 Bonduelle dans le monde		17 224 14
G4-5 Localisation du siège social		●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société		220
G4-6 Nombre de pays où l'organisation est implantée		●	1.6 Organisation du groupe 1.5 Bonduelle dans le monde		16 14
G4-7 Nature du capital et forme juridique		●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société		220
G4-8 Marchés où l'organisation opère		●	1.7 Nos activités		17
G4-9 Taille de l'organisation évaluée		●	1.7 Nos activités 5 Comptes consolidés 5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 7 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.7.3 Périmètre 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie F 7.2 Actionnariat		17 123 128 75 67 78 214

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
			de référence		
G4-10 Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie F	2.7.6 Rapport d'assurance	78
G4-11 Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n° 87 et 98) Bilan des accords collectifs	▷	2.6.7 Droits de l'Homme 2.6.4 Politique salariale et dialogue social		63 61
G4-12 Chaîne d'approvisionnements de l'organisation		▷	2.3.1 Enjeux et objectifs 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.5.1 Enjeux et objectifs		34 39 50
G4-13 Évolutions significatives au cours de la période		●	4.1.7 Faits marquants de l'exercice		113
G4-14 Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière		●	3.5 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques		106
G4-15 Chartes, principes et initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		▷	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue 2.1.3 Exigences de transparence		30 25
G4-16 Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		●	2.2.1 Des temps forts réguliers 2.8.4 Acronymes		28 89
Aspects et périmètres identifiés					
G4-17 Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport		●	1.6 Organisation du groupe 5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe 2.8.3 Périmètre		16 173 67
G4-18 Processus de contenu et de périmètre des Aspects		●	2.8.3 Matrice de matérialité		87
G4-19 Aspects identifiés		●	2.8.3 Matrice de matérialité		88
G4-20 Périmètre des Aspects au sein de l'organisation		●	2.8.3 Matrice de matérialité 2.1.2 Démarche pionnière 2.8.3 Périmètre		88 25 67
G4-21 Périmètre des Aspects en dehors de l'organisation		▷	2.8.3 Matrice de matérialité		88
G4-22 Reformulation des indicateurs		●	2.7.4 Indicateurs		68
G4-23 Évolutions de périmètres		●	2.7.3 Périmètre		67



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Implication des parties prenantes					
G4-24 Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		30
G4-25 Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	▶	2.8.3 Matrice de matérialité 2.2.1 Des temps forts réguliers		88 28
G4-26 Type de partenariat avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions du dialogue avec les parties prenantes Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		30
G4-27 Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		30
Paramètres du rapport					
G4-28 Période de reporting		●	2.7.1 Contexte et objectifs		66
G4-29 Date du dernier rapport publié, le cas échéant		●	2.7.1 Contexte et objectifs 2.7.5 Calendrier 2016		66 70
G4-30 Périodicité des rapports		●	2.7.1 Contexte et objectifs		66
G4-31 Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		●	2.7.1 Contexte et objectifs 2.7.5 Calendrier 2016		66 70
G4-32 Conformité du rapport		●	2.1.3 Gouvernance de la RSE – Exigences de transparence 2.7.1 Contexte et objectifs		25 66
G4-33 Vérification du rapport		●	2.7.6 Rapport d'assurance 2.1.3 Gouvernance - Exigence de transparence		71 25
Gouvernance					
G4-34 Structure de gouvernance de l'organisation		●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle 3.2 Informations concernant les mandataires sociaux		92 96
Éthique					
G4-56 Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		●	2.1.3 Gouvernance de la RSE – Exigences de transparence 2.8.2 Charte éthique		25 83

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie économie, aspect impacts économiques indirects	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs			
G4-DMA	Approche managériale		2.6.8 Vie locale des implantations		63
G4-EC8	Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	1.2 Message de la direction générale 2.6.8 Vie locale des implantations 2.6.4 Politique salariale et dialogue social 2.5.3 Approvisionnement en matières premières	2.6.8 Vie locale des implantations 2.6.4 Politique salariale et dialogue social 2.5.3 Approvisionnement en matières premières	6 61 54
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect Matières	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Qualité et sécurité des emballages			
G4-DMA	Approche managériale		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.5.4 Conception des produits 2.4.7 Optimisation des emballages		40 54 47
G4-EN2	Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.4.7 Optimisation des emballages 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	47 75
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect énergie	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie			
G4-DMA	Approche managériale	Adaptation aux conséquences du changement climatique	2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.4 Consommation d'énergies		39 40 41
G4-EN3	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	2.4.4 Consommation d'énergies 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	41 75
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique		2.4.4 Consommation d'énergies 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie B		41 75

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau			
G4-DMA	Approche managériale	Adaptation aux conséquences du changement climatique	● 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau	2.8.6 Rapport d'assurance	39 40 44
G4-EN8	Consommation d'eau totale par source	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	● 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau	2.8.6 Rapport d'assurance	75 44
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : catégorie environnement, aspect émissions			
G4-DMA	Approche managériale	Adaptation aux conséquences du changement climatique	● 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.3 Evaluer l'empreinte carbone et eau 2.4.4 Consommation d'énergies 2.4.8 Optimisation des flux de transport	2.8.6 Rapport d'assurance	39 40 40 41 48
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Rejets de gaz à effet de serre	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Rejets de gaz à effet de serre	● 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	2.8.6 Rapport d'assurance	75
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles			
G4-DMA	Approche managériale		● 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.6 Gestion et valorisation des déchets 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau	2.8.6 Rapport d'assurance	39 40 45 44
G4-EN22	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	● 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau 2.4.4 Consommation d'énergie	2.8.6 Rapport d'assurance	75 44 41
G4-EN23	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	● 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.4.6 Gestion et valorisation des déchets	2.8.6 Rapport d'assurance	75 45

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
		Index	de référence		
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect généralités		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation des sols ; Adhésion des équipes aux engagements de RSE du groupe		
G4-DMA	Approche managériale		● 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.1 Enjeux et objectifs 2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains	39 40 34 34 65	
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des polluants 	● 2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B 2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains 4.2.4 Risques industriels et environnementaux 5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 9.1 5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 9.3 2.4.3 Évaluer l'empreinte carbone et eau 2.4.4 Consommation d'énergies 2.4.5 Consommation et traitement de l'eau 2.4.6 Gérer et valorisation des déchets 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - partie B	39 40 75 65 120 168 169 40 41 44 45 76	
	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	40	
	Prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité		2.6.8 Participer à la vie locale – Relations avec les riverains	63	
	Utilisation des sols	2.3	Prendre soin des sols cultivés	34	

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie environnement, aspect évaluation des fournisseurs	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs			
G4-DMA	Approche managériale		2.4.1 Enjeux et objectifs 2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.3 Bonduelle et ses partenaires agricoles	39 40 35	
G4-EN32	Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux		2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties A et E	73 et 77	
Élément d'information spécifique :	catégorie social, aspect emploi	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail			
G4-DMA	Approche managériale	Organisation du temps de travail	2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F	58 59 78	
		Organisation du dialogue social	2.6.4 Politique salariale et dialogue social	61	
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Embauches et licenciements	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties F	78	
G4-DMA	Approche managériale		2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	58 59	
		Conditions de santé au travail	2.6.3 Sécurité et conditions de travail	60	
G4-LA6	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles Absentéisme	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F	78	
G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail Sécurité au travail	2.6.4 Politique salariale et dialogue social 2.6.3 Sécurité et conditions de travail	61 60	

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
			de référence		
Élément d'information spécifique :	catégorie social, aspect formation et éducation				
G4-DMA	Approche managériale		● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.5 Formation et développement des potentiels		58 59 61
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salariés, par sexe et par catégorie professionnelle	Nombre total d'heures de formation	► 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F	2.8.6 Rapport d'assurance	78
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Politiques mises en œuvre en matière de formation	► 2.6.5 Formation et développement des potentiels		61
Élément d'information spécifique :	catégorie social, aspect diversité et égalité des chances				
G4-DMA	Approche managériale		● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.6 Diversité		58 59 62
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	● Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ● Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	● 2.6.6 Diversité 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Partie F		62 78
Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect investissement			Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail	
G4-DMA	Approche managériale		● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme		58 59 63
G4-HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	● 2.5.3 Approvisionnement en matières premières 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – partie E		54 78



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect non-discrimination				
G4-DMA	Approche managériale		● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme 2.6.6 Diversité		58 59 63 62
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	● 2.6.7 Droits de l'Homme		62
		Politique de lutte contre les discriminations	2.6.6 Diversité		62
Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect liberté syndicale		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail		
G4-DMA	Approche managériale		● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme		58 59 63
G4-HR4	Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourrait être violé	<ul style="list-style-type: none"> ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ● Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 	● 2.6.7 Droits de l'Homme 2.6.4 Politique salariale et dialogue social		63 61
			2.5.3 Approvisionnement en matières premières		54

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
		Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect travail des enfants		
G4- DMA	Approche managériale			Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail	
			● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme	58 59 63	
G4- HR5	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants, et mesures prises menées pour contribuer à l'élimination effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2.6.4 Politique salariale et dialogue social 2.6.7 Droits de l'Homme 	61 63	
			2.5.3 Approvisionnement en matières premières	54	

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique :	catégorie Droits de l'Homme, aspect travail forcé		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail		
G4-DMA	Approche managériale		<ul style="list-style-type: none"> ● 2.6.1 Enjeux et objectifs 2.6.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.6.7 Droits de l'Homme 		58
G4-HR6	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ● Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2.6.7 Droits de l'Homme 		63
			2.5.3 Approvisionnement en matières premières		54
Élément d'information spécifique :	catégorie société, aspect communautés locales				
G4-DMA	Approche managériale		<ul style="list-style-type: none"> ● 2.6.8 Participer à la vie locale des implantations 		63
G4-SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	<ul style="list-style-type: none"> ● 2.5.6 Fondation Louis Bonduelle 2.6.8 Participer à la vie locale des implantations 		56
					63

GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance GRI G4 Content Index dans le document	Vérification externe	N° de pages
			de référence		
	Élément d'information spécifique :	catégorie société, aspect lutte contre la corruption	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires		
G4-DMA	Approche managériale	●	2.1.3 Gouvernance de la RSE 2.8.1 Comité Éthique 2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle	25 83 83	
G4-SO4	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	► 2.1.3 Gouvernance de la RSE 2.8.1 Comité Éthique 2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle	25 83 83	
	Élément d'information spécifique :	catégorie produits, aspect santé et sécurité des consommateurs	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits ; Sécurité alimentaire		
G4-DMA	Approche managériale	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	● 2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle 2.5.4 Conception des produits 2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs	83 54 55	
G4-PR1	Part des catégories de produits pour lesquelles les impacts sur la santé sont évalués	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	● 2.5.4 Conception des produits – qualité nutritionnelle	54	
	Élément d'information spécifique :	catégorie produits, aspect étiquetage des produits et services	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits ; Traçabilité alimentaire		
G4-DMA	Approche managériale	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	● 2.8.2 Charte Éthique du Groupe Bonduelle 2.5.4 Conception des produits 2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs	83 54 55	
G4-PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures de l'organisation et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	► 2.5.4 Conception des produits – qualité nutritionnelle et éco-responsabilité 2.5.5 Information et satisfaction des consommateurs	54 55	



GRI G4 Content Index	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI G4 Content Index	Correspondance dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages
Autres enjeux matériels de Bonduelle					
Conformité légale et intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients		2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogues – partie Clients du tableau			30
Autres enjeux non matériels de Bonduelle bénéficiant d'indicateurs					
Enjeu	Art 225 Grenelle 2		Correspondance dans le document de référence		
Préservation de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité		2.3.1 Enjeux et objectifs 2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.6 Respecter les sols et la biodiversité 2.3.6 Préparer l'agriculture de demain 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		34 34 37 38 73
Évolution des salariés	Rémunérations et évolution	●	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – Parties F		78

Crédits photo :

Barbara Grossmann - Gettyimages/Hero Images - piotrszczepanek - Fotolia.com - Katya Anokhina - AFP Services

Couverture : Eurokapi - www.eurokapi.fr

Conception & réalisation  LABOR +33 (0)1 53 06 30 80



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex France
www.bonduelle.com